Subvention CRDI N° 108975-001

TITRE DU PROJET

Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN)

RAPPORT TECHNIQUE D'ETAPE N° 3

1er semestre de l'an 2 (1er Juin au 30 novembre 2020)

Equipe Projet DERICC-Bénin

Nom et Prénoms	Poste occupé
Dr BLALOGOE Parfait	Coordonnateur
Dr AKOGNONGBE Arsène J. S.	Chercheur Principal
ADEOTI Imarath O.	Animatrice Ouidah/Athiémè
MAMA A. Mohamed R.	Animateur Adja-Ouèrè/Ouinhi
DOSSA A. K. Benjamin	Animateur Glazoué/Savè
BOUKARY IBRAHIM Nadiatou	Animatrice Djougou/Ouaké

Janvier 2021

Informations générales sur le projet

Titre du Projet	Projet « Développement d'une résilience inclusive aux changements climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) »
Coordonnateur du Projet	BLALOGOE C. Parfait
Titre du document	Rapport Technique d'étape N°3/ 1er semestre de l'an 2 (1er Juin au 30 novembre 2020)
Auteur (s)	Equipe Projet
Date	31/12/2020
Pays / Régions	Bénin / Ouidah, Athiémè, Adja-Ouèrè, Ouinhi, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké
Adresse de l'Institution porteur du Projet	CREDEL ONG sis à Zogbadjè-Parana, Rue en Face de la Boulangerie ''Le Bonheur'', 800 m au Nord-Ouest, Université d'Abomey-Calavi, **Tél** : 69 49 45 92 / 95 84 90 77 **E-mail** : credelong@yahoo.fr/ credelong@gmail.com **Site Web** : www.credelbenin.org
Référence	Projet N° 108975-001

Table des matières

Liste des tableaux 4
Liste des photos 4
Liste des encadrés 4
Introduction 7
1. Présentation du Projet DERICC-Bénin 9
1.1. Contexte 9
1.2. Objectifs 10
1.2.1. Objectif global 10
1.2.2. Objectifs spécifiques 10
2. Réalisation et gestion du projet 11
2.1. Activités prévues et résultats escomptés pour le compte du second semestre par le projet 11
2.2. Réalisations du troisième semestre du projet 14
2.3. Détails des travaux effectués au cours du second semestre 22
2.3.1. Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA 22
2.3.1.1. Variabilité saisonnière des activités dans les communes bénéficiaires 22
2.3.1.2. Inégalités en matière de charge de travail au sein du foyer 28
2.3.1.3. Décisions importantes au sein du foyer 34
2.3.2. Impact du COVID-19 sur les femmes 45
2.3.3. Appui technique de l'administratrice de programme du CRDI 45
2.3.4. Séance de travail avec les Animateurs du Projet 46
2.3.5. Difficultés rencontrées au cours du semestre 3 46
2.3.6. Principaux résultats et mode de vulgarisation (diffusion) 47
3. Liste des extrants 52
4. Activités prévues pour le troisième semestre 53
5. Evaluation des progrès accomplis 54
6. Aspects administratifs 54
7. Point des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts 55
8. Recommandations 55
Bibliographie 57
Liste des Annexes 47

Liste des figures

Figure 1 : Régime pluviométrique pour les communes du Sud Bénin 23

Figure 2 : Régime pluviométrique pour les communes du Centre et du Nord Bénin..... 23

Figure 3 : Journée type normale..... 28

Figure 4 : Journée type en cas de choc..... 28

Figure 5 : Acteurs de prise de décision au sein du foyer 35

Liste des tableaux

Tableau I : Activités réalisés par l'équipe du Projet DERICC-Bénin au cours du troisième semestre 11

Tableau II : Fiche signalétique des réalisations du semestre 3 par le Projet DERICC-Bénin.... 15

Tableau III : Synthèse des résultats obtenus pour une journée normale et une journée avec choc 30

Tableau IV : Synthèse des décisions/engagements pris à l'issue des séances d'apprentissage sur l'outil 31

Tableau V : Synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissage pour la décision au sein du foyer..... 36

Tableau VI : Synthèse des résultats par outils dans les Communes bénéficiaires 40

Liste des photos

Photo 1 : Calendrier saisonnier réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou) ... 27

Photo 2 : Journée type (normale et avec choc) réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)..... 88

Photo 3 : Décision au sein du foyer réalisé dans le village de Gomè (Commune de Glazoué). 38

Liste des encadrés

Encadré 1 : SODJINOU Brigitte-Groupement TONAGNON/Ouidah..... 33

Encadré 2 : ALLOGNON Joël-Groupement TONAGNON/Ouidah..... 33

Encadré 3 : YEHOUSSI Clément-Groupement Midédji/Athiémè 33

Encadré 4 : ABALLO Kossi-Groupement Mutuel/Athiémè..... 34

Synthèse

Le projet '' Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) '' est un projet de Recherche-Action participative qui vise à contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

Au cours du troisième semestre qui consacre la mise en œuvre des outils 3, 4 et 5 de l'approche CVCA en milieu réel avec les groupements bénéficiaires du projet DERICC-Bénin, plusieurs activités spécifiques ont été menées. Mais l'essentiel des activités menées au cours du troisième semestre a été consacrée aux interactions avec les groupements sur trois outils (Calendrier Saisonnier, Journée Type et Décision au sein du foyer) en complément des deux premiers outils (Cartographie des aléas et Tableau chronologique)) de l'approche CVCA déjà mis en œuvre. Les activités menées concernent donc respectivement :

- séances d'échanges et de sensibilisation avec les membres des différents groupements sur les outils 3, 4 et 5 de l'approche CVCA ;
- renforcement de capacités des Animateurs du projet et proposition d'un canevas type pour le rapportage des résultats issus déroulement des outils 3 (Calendrier Saisonnier), 4 (Journée Type) et 5 (Décision au sein du foyer) de l'approche CVCA ;
- prise en compte des observations faites dans les rapports produits par le Laboratoire LACEEDE et attente de la DGEC pour la validation desdits rapports ;
- formation de l'équipe du projet sur le Genre et les changements climatiques ;
- prise de contact et rencontres avec les Organisations de la Société Civile Féminine (OSCF) ;
- mission de suivi des activités du Projet par l'Experte Genre dans les communes bénéficiaires ;
- atelier de présentation des rapports d'activités à mi-parcours du Projet aux membres du Comité de pilotage ;
- réalisation d'émissions télévisées sur la vulnérabilité et la résilience des femmes en milieu rural aux changements climatiques ;
- élaboration des policy briefs sur les deux premiers outils de l'approche CVCA ;
- partage des résultats d'étape sur dans le cadre de l'élaboration du PNDA 2019 (Post Disaster Need Assessment) et dans le cadre de la révision des CDN du Bénin ;
- partage de connaissances dans le cadre de l'atelier de formation des jeunes et des femmes par l'UNESCO
- réunions skype avec l'administratrice de programme du CRDI, HEIDI BRAUN et la Consultante Internationale de Gender at Work, Sylvie DESSAUTELS ;
- atelier d'Apprentissage entre pairs sur le changement climatique (1 au 3 décembre 2020) ;

- réflexion sur L'ÉGALITÉ DE GENRE dans les dernières étapes et outils (4) des processus CVCA et idées d'expérimentation et collaboration G@W et Équipe DERICC pour 2021 (14 et 17 décembre 2020) ;
- rédaction du rapport technique d'étape N°3 ;

D'une façon globale, les différentes activités prévues dans le cadre de l'atteinte des objectifs du projet pour ce troisième semestre ont été réalisées en dehors du retard observé pour la validation des rapports du LACEEDE. Ce retard s'explique par l'indisponibilité de la DGEC.

Excepté les documents du LACEEDE qui n'ont pas encore été validés, aucune contrainte majeure, pouvant entraver la mise en œuvre du projet n'est à signaler. Il est plutôt noté l'adhésion au projet et l'engouement de l'équipe du projet et des membres des groupements bénéficiaires dans les 8 communes d'intervention du Projet pour le déroulement effectif des outils de l'approche CVCA (surtout pour les trois derniers outils vu que cela touche directement les relations dans le couple).

Aussi, les activités du projet se poursuivent dans le strict respect des gestes barrières recommandées.

Introduction

Le projet '' Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC) '' est initié par l'ONG CREDEL et financé par le CRDI dans le cadre du Programme Genre et Changements Climatiques.

L'objectif général du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

Les communes bénéficiaires du projet ont été choisies en fonction de leurs vulnérabilités aux changements climatiques (PANA, 2008) et de leurs répartitions spatiales dans les trois pôles de développement reconnus pour l'agriculture de subsistance au plan national (PAG, 2016). En plus de ces critères de base, le souci de complémentarité des actions de CREDEL et d'autres partenaires ont été prises en compte. Sur cette base, les huit (08) communes d'intervention du projet sont : **Ouidah, Athiémè, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké, Ouinhi et Adja-Ouèrè**.

La mise en œuvre des activités du projet est basée sur l'approche CVCA.2 (Climate Vulnerability and Capacity Analysis) développée par CARE International pour l'Analyse des vulnérabilités et des capacités d'adaptation aux changements climatiques. Elle vise à soutenir l'adaptation à base communautaire, la résilience et l'égalité genre. Un total de neuf (09) outils sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette approche.

Le troisième semestre du Projet a été le plus consacré plus aux activités liées au déroulement de trois nouveaux outils (Calendrier Saisonnier, Journée Type et Décision au sein du foyer) en complément aux deux anciens (Cartographie des aléas et Tableau chronologique) de l'approche CVCA, déjà mis en œuvre dans les communes bénéficiaires.

Le présent rapport d'avancement couvre la période de 1er juin au 30 novembre 2020. Il rend compte :

- de l'avancement du projet et des principaux acquis et difficultés rencontrées (Cf Rubrique Détails des travaux effectués) ;
- des recommandations pour la poursuite des travaux, le renforcement de l'équipe du Projet ainsi qu'un tableau des activités prioritaires pour le semestre à venir (Cf Rubrique Activités prévues pour la période suivante).

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- présentation du Projet DERICC-Bénin ;
- réalisation et gestion du projet ;
- principaux résultats et mode de vulgarisation ;
- activités prévues pour le semestre suivant ;
- évaluation des progrès accomplis ;

- aspects administratifs ;
- points des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts ;
- recommandations.

1. Présentation du Projet DERICC-Bénin

1.1.Contexte

Le Bénin est fortement affecté par les Changements Climatiques. La situation est particulièrement difficile pour les femmes, surtout les femmes rurales et périurbaines aux ressources limitées, qui subissent davantage les contrecoups et les répercussions des changements climatiques que les hommes.

Outre les femmes, il existe également d'autres groupes vulnérables comme les personnes âgées et les handicapées. Il importe de prendre en considération la différence de nature entre ces demandes dans le cas d'une politique d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes.

La prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques et de gestion des catastrophes a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et progammes de riposte par le Bénin.

Cependant, les initiatives pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation restent timides, lentes et peu cohérentes (CREDEL, 2014). De même, dans les documents de politique d'adaptation, on note une marginalisation des considérations afférentes à ces groupes ainsi qu'une absence d'outils et une insuffisance des capacités requises pour une intégration systématique des besoins de ces personnes. Il n'existe dans ces documents, aucune mesure spécifique pour ces groupes sociaux particuliers. Il en découle de graves inégalités dans l'accès aux ressources.

Ainsi, les femmes rurales et péri-urbaines paraissent les plus exposés aux effets des changements climatiques et des catastrophes. Cependant, elles ont des capacités techniques dont l'exploitation judicieuse contribuera à accroitre le développement économique et social.

Sur le plan scientifique, mise à part quelques mémoires des étudiants en fin de formation au Département de Géographie et à la Faculté d'Agronomie des Universités du Bénin, il existe peu de productions scientifiques de qualité sur la question. La portée limitée de ces études et leur non disponibilité (non accessible aux grand public et décideurs) font que les lacunes scientifiques et techniques demeurent sur les besoins spécifiques d'adaptation aux changements climatiques/catastrophes des femmes. Car l'analyse des documents de politique nationale montre une faible prise en compte des besoins d'adaptation des femmes.

Pour combler ces lacunes, il est nécessaire de développer une meilleure compréhension des différents acteurs, des outils, une responsabilité politique accrue et des capacités institutionnelles renforcées, à la fois à l'égard de la notion de développement résilient inclusif, et de démarche d'évaluation de la vulnérabilité des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les changements climatiques et de gestion des catastrophes notamment le Plan National d'Adaptation.

Le présent projet s'inscrit dans cette logique pour une planification et des mesures de développement socialement équitable, qui améliorent la capacité des femmes et autres groupes vulnérables, à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'y adapter. Les questions de recherche qui sous-tendent le projet sont :

- quel est le niveau de compréhension des divers acteurs et de prise en compte des besoins spécifiques, des femmes et autres groupes vulnérables dans les plans/Politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin ?
- quel est le niveau de connaissance de la vulnérabilité des femmes et autres groupes vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes et sur le fonctionnement des groupements de femmes ?
- quelles sont l'efficacité et la durabilité des mesures d'adaptation développées par les femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes pour un développement socialement équilibré ?
- comment renforcer les capacités d'adaptation des femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes ?
- quelles connaissances et démarches locales peuvent servir de piliers à l'élaboration des politiques résilientes d'adaptation et de gestion des catastrophes pour un développement socialement équitable et inclusif ?

1.2.Objectifs

1.2.1. Objectif global

L'objectif général du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

➢ contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin ;

➢ accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices ;

➢ renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin.

2. Réalisation et gestion du projet

2.1. Activités prévues et résultats escomptés pour le compte du troisième semestre par le projet

Les activités du troisième semestre du Projet sont essentiellement marquées par les séances d'échanges avec les groupements identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des outils de l'approche CVCA. Le tableau I présente le détail des activités réalisées au cours de cette période.

Tableau I : Activités réalisés par l'équipe du Projet DERICC-Bénin au cours du troisième semestre

Activités	Tâches	Sous-tâches/démarche
Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA avec les groupements sur le terrain	Séance d'échanges avec les membres des différents groupements sur les outils 3, 4 et 5 de l'approche CVCA	Echanges, sensibilisation et partage d'informations sur le calendrier saisonnier, la journée type et la décision au sein du foyer
Séance de travail avec les Animateurs du Projet	Renforcement de capacités des animateurs du projet et proposition d'un canevas type pour le rapportage des résultats liés aux outils 3 (Calendrier Saisonnier), 4 (Journée Type) et 5 (Décision au sein du foyer) de l'approche CVCA	- Canevas type adopté et disponible pour l'équipe des Animateurs du projet - Synthèse des activités liées au déroulement des outils 3 (Calendrier Saisonnier), 4 (Journée Type) et 5 (Décision au sein du foyer) de l'approche CVCA
Formation de l'équipe du projet sur les techniques CES en lien avec la Gestion Durable des Terres	Séance de renforcement de capacités des animateurs du projet sur les techniques CES en lien avec la Gestion Durable des Terres	- Techniques CES connus par l'équipe du projet - Choix des techniques propres et applicables à chaque commune identifiées et validées par l'ensemble de l'équipe du Projet
Formation de l'équipe du projet sur l'Approche Genre et les Changements Climatiques	Formation de 4 jours par la nouvelle Experte Genre ANIOUVI Lucie sur la prise en compte du Genre dans les questions de Changements Climatiques dans les communes bénéficiaires du Projet	Maitrise des concepts liés au Genre et sa prise en compte dans les projets questions liées aux changements climatiques
Mise en place de la stratégie de plaidoyer avec les organisations féminines de défense des droits des	Identification des Organisations de la Société Civile Féminines (OSCF) afin qu'elles soient	Prise de contact et échanges dans le cadre de l'établissement d'accord de partenariat avec les OSF Féminines (WiDAL_FeDDAF

Activités	Tâches	Sous-tâches/démarche
femmes dans les politiques et programmes de développement	le porte-voix des femmes rurales auprès des décideurs pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques	BENIN, WANEP, RIFONGA, SOCIAL-WATCH, FAPHB) et obtention d'accord de principe de collaboration pour organiser le plaidoyer
Suivi et Encadrement de l'étudiant en Master II du Centre AGHRYMET dans une des communes bénéficiaires du Projet (Glazoué)	Stage professionnel dans une des communes bénéficiaires du Projet (Glazoué)	- Soutenance du Mémoire via zoom dans les locaux de CREDEL ONG le 05 Août 2020 - Ecriture d'un article scientifique sur la thématique abordée par l'étudiant (en cours de soumission)
Mission de suivi des activités du projet par l'Experte genre dans les communes bénéficiaires du Projet	Mission de suivi des activités du projet par l'Experte Genre dans les 8 communes bénéficiaires du projet	- Mission de suivi réalisé par l'Experte Genre du Projet - Proposition de nouveau plane de renforcement des capacités de l'équipe du projet sur les constats faits au cours de la mission de suivi par l'Experte
2ème Réunion du Comité de Pilotage	Réunion d'informations des membres du Comité de Pilotage sur les activités du Projet	- Réunion réalisée avec les membres du comité de pilotage du projet - Point des activités réalisées par le projet présenté - Observations et recommandations faites en vue de la poursuite effective des activités sous le couvert des membres du comité
Organisation des séances de vulgarisation des bonnes pratiques à travers des émissions radiotélévisées et les réseaux sociaux, la sensibilisation grand public et la participation à des colloques scientifiques	Réalisation de deux émissions télévisée (Canal 3) et ORTB (télévision nationale) par le Coordonnateur du projet. Emissions radio et publications d'articles scientifiques dans les colloques et revues scientifiques nationales qu'internationales en cours	- Une émission télévisée réalisée sur Canal 3 Bénin sur les facteurs de vulnérabilité des femmes sur les changements climatiques - Une émission télévisée sur l'ORTB sur les vulnérabilités des jeunes et des femmes aux changements climatiques dans les communes bénéficiaires du projet - Réalisation des émissions radio dans les communes bénéficiaires Finalisation d'un article - Elaboration des policy brief sur les deux premiers outils de l'approche

Activités	Tâches	Sous-tâches/démarche
		CVCA
Partage des connaissances à l'échelle nationale et régionale	➢ Partage des résultats d'étape sur dans le cadre de l'élaboration du PNDA 2019 (Post Disaster Need Assessment) ➢ Partage des connaissances dans le cadre de la révision des CDN du Bénin ; ➢ Partage de connaissances dans le cadre de l'atelier de formation des jeunes et des femmes par l'UNESCO	- L'équipe projet a pris activement part (responsable pôle genre et vulnérabilité dans le cadre de la gestion des inondations/catastrophes) à l'élaboration du rapport PDNA ; - Les extrants des différentes activités réalisées au cours de la première année sont partagés avec le consultant en charge de la révision de la CDN pour la prise en compte du genre ; - Une communication sur genre et changements climatiques a été faite lors des journées de l'UNESCO en fin novembre à l'Université de Parakou
Séances zoom avec l'administratrice de programme du CRDI (HEIDI BRAUN) et la Consultante Internationale de Gender at Work (Sylvie DESSAUTELS)	Valorisation du genre pour les trois nouveaux outils de l'approche CVCA	- Documentation des barrières liées au Genre en liens avec les outils du CVCA (réflexion Genre sur les outils CVCA) - Création des discussions après le déroulement de chaque outil sur le terrain - Réflexion sur les défis en liens avec le Genre et les outils du CVCA (Identifier et documenter les apprentissages) ou les enjeux importants qu'on peut creuser ou documenter - Pistes de collaboration pour 2021
Atelier d'apprentissage par les pairs	Réalisation de l'atelier d'apprentissage par les pairs sur le Genre et les changements climatiques avec les six projets du CRDI	- Discussion et point à mi-parcours du déroulement des activités de chacun des six projets du CRDI - Débat général et travaux de groupe - Discussion général sur le Genre et sa prise en compte dans le déroulement des activités des six projets du CRDI

***Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Décembre 2020*

2.2. Réalisations du troisième semestre du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, plusieurs activités ont été menées. Le tableau II présente une fiche signalétique des réalisations du projet au cours du 3ème semestre.

Tableau II : Fiche signalétique des réalisations du semestre 3 par le Projet DERICC-Bénin

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
Gestion et Pilotage du projet						
15-20 juin 2020	Formation de l'équipe du projet sur les techniques CES Formation sur le Suivi-Évaluation (Chaîne des Résultats) Formation sur ''Les Récits des Changements''	Formation sur le Suivi-Évaluation (Chaîne des Résultats) Formation sur ''Les Récits des Changements'' Présentation des activités réalisées sur les outils 1 et 2 de l'approche CVCA Formation par Zoom/Skype avec HEIDI et Sylvie sur le rapport technique du semestre N°2	Rapport de séance et finalisation du rapport technique N°2	100 % de réalisation	RAS	RAS
Juin-décembre 2020	Suivi et Encadrement de l'équipe du projet Formation par Zoom/Skype avec HEIDI et Sylvie	Synthèse des résultats par commune et par outils Échanges sur les notions de Genre en lien avec les activités du projet Point des 4 derniers outils de l'approche CVCA en lien avec le Genre	Liens et enregistrements ZOOM disponibles	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
		Réflexion sur l'égalité de Genre dans les dernières étapes et outils du processus CVCA Idées d'expérimentation et de collaboration G@W et équipe DERICC pour 2021				
22-24 juin 2020	Formation sur le Changement Climatique et le Genre	Formation sur les concepts Genre et changements climatiques et leur prise en compte dans le déroulement des activités du projet	Rapport de séance	100 % de réalisation	RAS	RAS
Juin-Juillet 2020	Rédaction, soumission et validation du rapport technique N°2	Rédaction, soumission du rapport technique	Rapport technique du semestre 2 soumis et validé	100 % de réalisation	RAS	RAS
Juin-Juillet 2020	Mise en place de la stratégie de plaidoyer avec les Organisations de la Société Civile (OSC) de défense des droits des femmes dans les politiques et programmes de développement	Prise de contact et échanges dans le cadre de l'établissement d'accord de partenariat avec les OSCF Féminines (WiDAL_FeDDAF BENIN, WANEP, RIFONGA, SOCIAL-WATCH, FAPHB) afin qu'elles soient le porte-voix des femmes rurales auprès des	Obtention d'accord de principe de collaboration pour organiser le plaidoyer Intégration des OSCF dans le comité de pilotage du projet	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
		décideurs pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques				
Juillet-novembre 2020	Déroulement du 3ème, 4ème et 5ème outil de l'approche CVCA (Calendrier Saisonnier, journée type et décision au sein du foyer) dans les communes bénéficiaires	Mise en œuvre effective des outils 3, 4 et 5 de l'approche CVCA dans les 8 communes bénéficiaires du projet	Rapports d'activités disponibles	100 % de réalisation	RAS	RAS
Janvier-août 2020	Renforcement des capacités scientifiques des jeunes / Stage d'immersion	Suivi et Encadrement de l'étudiant en Master II du Centre AGHRYMET dans une des communes bénéficiaires du Projet (Glazoué) Soutenance le 05 Août et proposition d'article scientifiques en cours de soumission	Choix du sujet de Master de l'étudiant en Master II du Centre AGHRYMET Stage professionnel dans une des communes bénéficiaires du Projet (Glazoué) Finalisation du Mémoire et soutenance via zoom dans les locaux de CREDEL ONG le 05 Août 2020 Rédaction d'un article provisoire sur vulnérabilité	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
			des femmes aux changements climatiques dans la commune de Glazoué est en cours de finalisation			
17-29 août 2020	Mission de suivi des activités du projet par l'Experte genre dans les communes bénéficiaires du Projet	Suivi de la prise en compte effective des aspects Genre dans le déroulement des activités du projet par l'Experte Genre du Projet	Rapports de mission disponible	100 % de réalisation	RAS	RAS
30 septembre 2020	Réunion d'informations des membres du Comité de Pilotage sur les activités du Projet	Atelier de présentation du rapport d'activités à mi-parcours du projet DERICC Bénin aux membres du comité de pilotage	Compte rendu de séance disponible	100 % de réalisation	RAS	RAS
Septembre-octobre, novembre 2020	Organisation des séances de vulgarisation des bonnes pratiques à travers des émissions radiotélévisées et les réseaux sociaux, la sensibilisation grand public et la participation à	Réalisation d'une séance télévisée (Canal 3) par le Coordonnateur du projet. Rédaction de d'un article scientifique en cours de publication	Lien et vidéo de la séance disponibles Articles disponibles	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
	des colloques scientifiques					
1-3 décembre 2020		Séance d'apprentissage par les pairs	Liens et vidéos de la séance disponible	100 % de réalisation	RAS	RAS
<u>Objectif 1</u> : Contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin						
Juin - décembre 2020	Atelier de validation des Rapports de diagnostic du Laboratoire LACEEDE	Non réalisée		La date de validation des rapports est fixée	L'indisponibilité de la DGEC/MCVDD a fait reporter la date de validation à plusieurs reprises	Reprogrammation du planning préalablement établis
Juin 2020	2ème réunion du comité du comité technique	Réalisée	Les membres du comité technique se sont réunis pour valider le deuxième rapport technique	100 % de réalisation	RAS	RAS
Septembre 2020	Réunion du comité de Pilotage	Réalisée	Les membres du comité de Pilotage se sont réunis pour analyser les niveaux d'avancement du projet et les éventuelles difficultés de mise en œuvre et	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
			apprécier également le contenu des rapports d'étude LACEEDE			
<u>Objectif 2</u> : Accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices						
Juillet-Août 2020	3ème réunion sur le Calendrier Saisonnier	Rencontre d'échanges avec les groupements sur l'outil	Identification des principaux moyens de subsistance tout au long de l'année	100 % de réalisation	RAS	RAS
Août-Octobre 2020	4ème réunion sur le Journée Type	Rencontre d'échanges avec les groupements sur l'outil	Identification des principales tâches ou activités exercées par l'homme et la femme dans le ménage au cours d'une journée	100 % de réalisation	RAS	RAS
Octobre-Novembre 2020	5ème réunion sur la Décision au sein du foyer	Rencontre d'échanges avec les groupements sur l'outil	Détermination des inégalités en matière de charge de travail au sein du foyer et leurs conséquences négatives sur la résilience et la capacité à mettre en œuvre des options d'adaptation	100 % de réalisation	RAS	RAS
	Réunions semestrielles de concertation au niveau communal des	Non réalisée		En cours de réalisation	Attente de la production et de la validation du	Reprogrammation du planning préalablement

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
	responsables des groupements				Rapport d'étape N°3	établi
Juillet - Novembre 2020	Organisation des séances de vulgarisation des bonnes pratiques à travers des émissions radiotélévisées et les réseaux sociaux, la sensibilisation grand public et la participation à des colloques scientifiques	Emission télévisée et radiodiffusée (sur les 4 radios locales des communes bénéficiaires sur la problématique du projet)	Réalisation de deux émissions télévisées sur les extrants du projet Les extrants des activités ont été partagés avec les populations et les décideurs locaux	100 % de réalisation	RAS	RAS

***Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Décembre 2020*

2.3. Détails des travaux effectués au cours du second semestre

Les activités menées au cours du troisième semestre concernent essentiellement le déroulement des outils de l'approche CVCA avec les groupements bénéficiaires.

Ainsi, en plus des deux outils déjà déroulés précédemment, trois autres (calendrier saisonnier, journée type et décision au sein du foyer) ont été mis en œuvre tout au long de ce troisième semestre. Ces activités ont mobilisé toute l'équipe du Projet et ont couvert la période allant de juin à décembre 2020.

2.3.1. Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA

Les trois autres outils (calendrier saisonnier, journée type et décision au sein du foyer) de l'approche CVCA ont fait l'objet des principales activités menées au cours du troisième semestre. Ces activités ont consisté à l'organisation des séances d'animation avec les membres des groupements bénéficiaires du projet.

2.3.1.1. Variabilité saisonnière des activités dans les communes bénéficiaires

Plusieurs activités sont développées par les producteurs dans les communes bénéficiaires du projet. Cette répartition des activités au cours de l'année a été possible grâce au calendrier saisonnier qui est l'un des outils de l'approche CVCA. Il permet d'identifier les principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et constitue une base en vue des débats sur les changements saisonniers observés par les communautés. Il a pour objectif de :

- identifier les périodes de tensions, d'aléas, de maladies, de disette, de dettes, de vulnérabilité, etc.
- identifier les périodes de l'année et les différents types d'activités mises en œuvre pendant ces périodes et par quels membres de communauté ;
- comprendre les moyens de subsistance et les stratégies d'adaptation ;
- analyser la variabilité saisonnière ;
- évaluer l'utilisation des informations climatiques pour la planification.

Les principaux résultats obtenus sont présentés sur l'ensemble des communes bénéficiaires du projet. La figure 1 présente l'évolution des régimes saisonniers mensuels pour les communes du sud du Bénin.

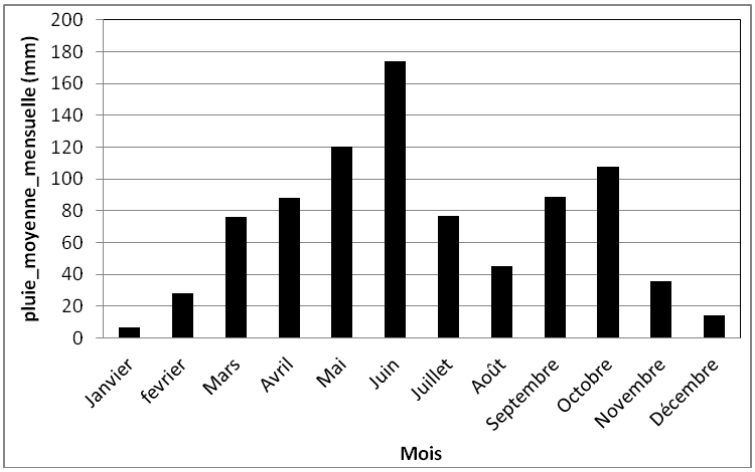

Figure 1 : Régime pluviométrique pour les communes du Sud Bénin
Source *: Météo-Bénin et CREDEL ONG, 2020*

L'analyse de la figure 1 révèle que le régime pluviométrique est bimodal pour les communes du Sud, présente quatre (04) différentes saisons. Il s'agit de :

- une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars ;
- une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet ;
- une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre ;
- une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre.

En effet, les précipitations sont donc principalement enregistrées d'une part entre mars et juillet avec un maximum en juin et d'autre part entre août et novembre avec un maximum en octobre. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours.

La figure 2 quant à elle, présente l'évolution des régimes saisonniers mensuels pour les communes du centre et du nord.

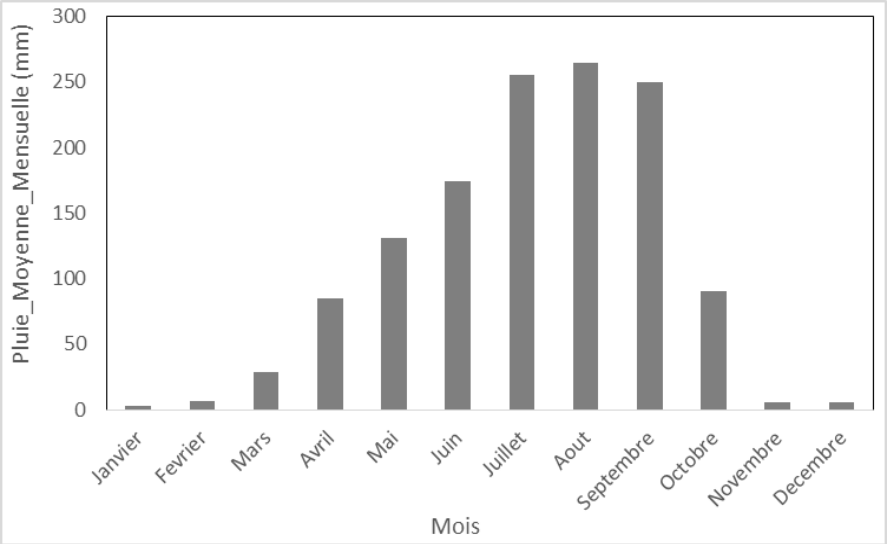

Figure 2 : Régime pluviométrique pour les communes du Centre et du Nord Bénin
Source *: Météo-Bénin et CREDEL ONG, 2020*

L'analyse de la figure 2, révèle que le régime pluviométrique est unimodal et la pluie commence en avril et atteint son maximum en août, puis diminue progressivement jusqu'au mois d'octobre. Quant à la saison sèche, elle dure cinq mois (novembre à mars) dans le bassin. Les mois d'août et de septembre sont généralement les plus arrosés dans l'année et constituent donc les mois les plus favorables à l'agriculture dans le secteur d'étude. Cette répartition pluviométrique est fortement perturbée ces dernières années du fait des changements climatiques. Cette perturbation se manifestation par des modifications des totaux pluviométriques ou des nombres de jours de pluie d'une année à une autre.

Les activités menées par les populations des communes bénéficiaires s'étalent tout au long de ces différentes saisons sur l'ensemble du territoire national.

Pour les communes bénéficiaires du sud du Bénin, les activités développées au cours de ces saisons concernent principalement la production agricole (cultures de maïs, haricot, arachide, manioc, pastèque, tomate, piment, oignon) qui est exercée en majorité par les hommes. La pêche (poissons et crevettes) est pratiquée de Juin à Avril par les hommes On note aussi les activités de transformation des noix de palme et du manioc en gari/tapioca/agbéli qui se font de mars à octobre par les femmes.

La saliculture (décembre à juin) développée par les femmes se fait pendant les poches de sécheresse pour faciliter l'extraction du sel. Le mareyage qui est la transformation du poisson frais en poisson séché ou fumé se fait par les femmes et les jeunes filles d'avril à juillet (période d'abondance de poissons et de crevettes). L'élevage se fait toute l'année et est une activité commune à la communauté.

Toutefois, on note une évolution dans les activités avec le temps. En effet, l'activité de la transformation de la noix de coco ne se fait presque plus. Ceci est dû à la forte présence des touristes au sud du Bénin. Ainsi, le coco n'est plus laissé à maturité sur les arbres pour être exploité par les femmes. Ils sont cueillis de façon précoce et revendus (eau et pulpe de coco).

En revanche, la modernisation a fait son entrée dans les activités pratiquées par les hommes et les femmes. Plusieurs équipements semi-modernes (extracteur, moulin, barque motorisée) sont mis à dispositions des populations pour réduire la pénibilité/difficulté observée dans le déroulement des activités. Ce qui renforce l'autonomisation des femmes et accroît leur résilience aux changements climatiques.

En ce qui concerne les communes du nord, ces activités concernent la production agricole, les activités de transformation, de maraîchage, de conservation, l'élevage et de commercialisation. On note aussi les activités de transformation des pommes et de la noix d'acajou (décembre à avril) et celles du soja en fromage ou en ships.

En ce qui concerne l'agriculture, seuls, les hommes en ont l'apanage (surtout dans les communes du Nord à majorité musulmanes). Seules, les activités de transformation et de commerce se font par les femmes. Le commerce se fait donc en fonction de la matière à vendre sur le marché et donc sur toute l'année. Le maraichage se fait toute l'année, avec un ralentissement pendant la saison humide du fait de l'abondance de l'eau qui ne permet pas la maturité de certaines cultures. Ainsi, toute stratégie d'adaptation dans le domaine agricole dans

les Communes du nord doit plutôt être orientée plus vers les hommes et pour les femmes concernent plus les activités de transformation, le commerce et le maraichage.

L'élevage et le commerce sont aussi développés toute l'année. Les femmes quant à elles, se livrent à l'élevage domestique.

- **Identification des moyens de subsistance et des stratégies d'adaptation**

La vulnérabilité des femmes est plus accrue pendant les périodes critiques. En dehors de leurs tâches quotidiennes, elles viennent également en aide à leurs maris en complément de la main d'œuvre existante. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens culturaux), la masse horaire de travail des femmes augmentent considérablement.

En effet, la transformation des produits agricoles sont les activités que mènent les femmes en cas de sécheresse pour subvenir à leurs différents besoins vitaux. Chez les hommes, la culture du manioc est privilégiée, car c'est une culture qui s'adapte le plus souvent à la sécheresse. L'élevage constituerait aussi une activité qui permettrait aux hommes de pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux en cas de risques climatiques.

Les activités à promouvoir pendant les périodes critiques concernent donc la friture des crevettes en plus de les griller et de les fumer pour attirer plus de clientèle, le ramassage des coquilles lagunaires qui sont vendus aux nigérians, le ramassage des huiles et leur friture destinées à l'alimentation, la transformation des produits agricoles (le fromage su soja, la galette de l'arachide (kluiklui), la transformation du manioc en gari, la farine blanche du manioc, l'arachide grillé, hypocotyle du rônier, etc), le commerce,

Le maraichage constitue aujourd'hui une activité génératrice de revenu et peut également constituer une activité pérenne à promouvoir au niveau des hommes comme les femmes si ceux-ci trouvent des appuis pour l'installation de dispositifs d'accès facile et permanent à l'eau pour l'arrosage de leur culture.

Les cultures du soja et du riz sont aussi de plus en plus prisées dans les communes du centre notamment et celles du nord.

Pendant la période critique, l'activité de transformation des produits chez les femmes permet de subvenir à leurs besoins, de faire face à la situation et d'aider les conjoints parce que les activités des hommes sont beaucoup plus affectées en temps de choc climatique. Les activités pérennes qu'il faut donc promouvoir surtout dans les communes du nord sont les activités de transformation et de commercialisation chez les femmes et chez les hommes la production du soja, du manioc qui sont des cultures qui s'adaptent au changement climatique et beaucoup d'autres activités comme l'élevage.

Les périodes de maladies réduisent la mobilité des femmes car elles doivent s'occuper des personnes âgées ainsi que des enfants qui sont les plus sensibles aux virus et aux bactéries.

Plusieurs hommes, migrent vers d'autres localités ou villes pendant les périodes critiques (période de sécheresse/inondation accrue) pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) laissant ainsi la charge de l'exploitation à la femme et ne reviennent qu'à la fin de la période critique. La charge de l'exploitation pèse ainsi sur la femme au cours de cette période et la rendant plus vulnérable.

❖ Perceptions des communautés sur les changements de tendance

Dans les communes du Sud, les données recueillies auprès des communautés indiquent que plus de 80 % des habitants ont effectivement accès aux prévisions climatiques à travers la radio et les crieurs publics. Ce sont les hommes qui ont majoritairement accès aux informations climatiques plus que les femmes. Car ils disposent de plus de temps d'écoute de ces médias et ont généralement plus les postes récepteurs. Les femmes n'ont donc accès aux informations climatiques que si elles sont données, soit par le crieur public ou en assemblée villageoise.

Toutefois, les prévisions climatiques n'aident pas les communautés car ces dernières n'ont pas les aptitudes adéquates pour prévenir les risques et catastrophes observés. Egalement, le manque de ressources pour stocker des vivres destinés aux périodes critiques est un obstacle pour la bonne gestion des RRC au niveau de ces communautés.

Par contre pour les communes du centre et du nord, 75 % des membres de l'ensemble des groupements n'ont pas accès aux prévisions climatiques. Ceci s'explique par le fait qu'il y a des défaillances au niveau de la chaine d'informations. En effet, l'information climatique doit parvenir aux Communes qui doivent la mettre à disposition des relais communautaires, qui à leur tour se charge de la diffusion aux communautés. La chaine de diffusion étant inopérante, les communautés se débrouillent avec les conseils des agents de l'Agence Territoriale du Développement Agricole (ATDA) ex CARDER. Ils font donc des ajustements des cultures précoces ou tardives. Ainsi, ils n'ont pas encore trouvé la meilleure stratégie d'adaptation liée au décalage saisonnier.

Au total, les producteurs ont reconnu et affirmé qu'il y a eu des modifications dans le calendrier agricole suite aux retards et aux poches de sécheresse. Il est observé un décalage des périodes des différentes activités (défrichement, le labour, le semis, l'entretien et la récolte) de la production.

Comme stratégies développées par les producteurs face aux risques climatiques, il y a le changement de culture sur la même portion (la culture du riz à la place du maïs dans les zones de cultures récemment inondées ou le soja). L'abandon d'autres cultures au profit d'autres (soja). La photo 1 présente le déroulement du calendrier saisonnier dans le village Bariénou dans la commune de Djougou.

Photo 1 : Calendrier saisonnier réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Août 2020

2.3.1.2. Inégalités en matière de charge de travail au sein du foyer

Au sein d'un ménage, plusieurs activités sont réalisées le long de la journée en ce qui concerne l'homme et la femme différemment. Ces différentes activités entrent dans le cadre de l'épanouissement et du bien-être du ménage. La journée type est un outil de l'approche CVCA qui permet d'identifier les principales tâches ou activités exercées par l'homme et la femme dans le ménage au cour d'une journée. Cet outil a pour objectif de :

- illustrer les inégalités en matière de charge de travail au sein du foyer et leurs conséquences négatives sur la résilience et la capacité à mettre en œuvre des options d'adaptation ;
- souligner la valeur du travail des femmes ;
- comprendre comment les tâches quotidiennes et la répartition des responsabilités se transforment en cas de choc climatique.

Le déroulement des séances d'apprentissage avec les groupements bénéficiaires a permis de recueillir les différentes tâches exercées par les femmes et les hommes dans le ménage pendant une journée.

Les principaux résultats obtenus sont présentés sur l'ensemble des communes bénéficiaires du projet.

Ainsi, les figures 3 et 4 présentent respectivement les inégalités en matière de charge de travail entre l'homme et la femme au sein du foyer pendant la journée normale et la journée avec choc.

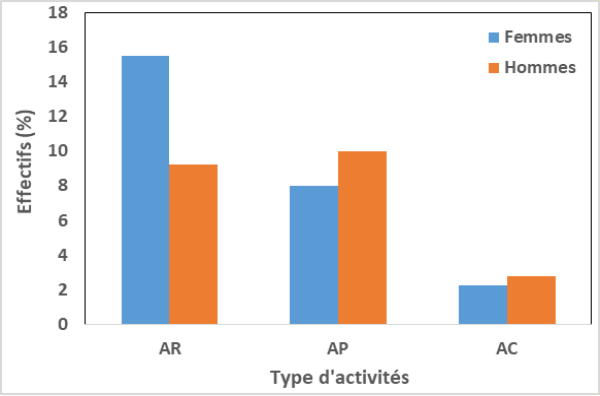

Figure 3 : Journée type normale

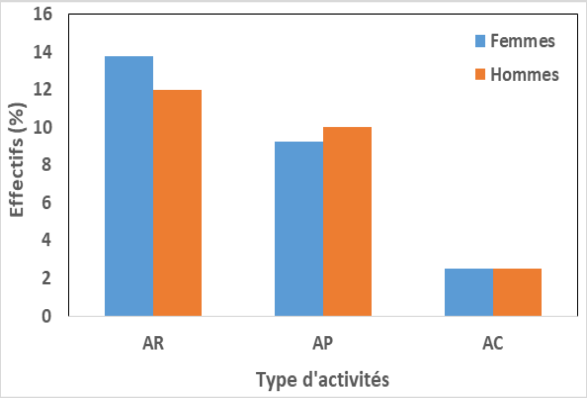

Figure 4 : Journée type d'activités en cas de choc

Légende :

AR : Activités Reproductives

AP : Activités Productives

AC : Activités Communautaires

L'analyse des figures 3 et 4 révèlent que les hommes comme les femmes s'occupent différemment dans une journée. Toutefois, la charge de travail journalière de la femme est plus importante que celle de l'homme. Aussi, les hommes comme les femmes s'investissent dans les trois types d'activités (productive, reproductive et communautaire).

En effet, les femmes s'adonnent plus aux activités reproductives qui leur prennent presque toute la journée, soit en journée type normale ou en cas de choc. Ainsi, leur temps de repos et de loisirs est consacré aux activités reproductives. Elles n'ont donc pas pour la plupart du temps la disponibilité pour s'investir davantage dans les activités communautaires. Certains hommes, ne s'investissent dans les activités reproductives qu'en période de choc. D'autres apportent difficilement leur aide à la femme en cas de choc car ils considèrent qu'ils sont les chefs de ménage. Pour ces derniers, les tâches reproductives sont uniquement l'apanage des femmes.

« ***La femme est faite pour rester aux fourneaux.*** », « ***Un homme ne cuisine pas, pourquoi a-t-il pris une femme dès lors.*** » sont les propos de quelques hommes lors des séances d'apprentissage.

Cela crée une surcharge de travail au niveau des femmes qui n'ont d'autres choix que de se soumettre aux exigences du ménage. Cet état de chose crée des frustrations au niveau des femmes dont le bien-être se trouve affecté. Cela conduit à une dégradation de la stabilité et de l'harmonie du foyer créant un mal être au niveau des membres du ménage.

Cette surcharge de travail empêche aussi les femmes de consacrer du temps pour leur épanouissement et leur développement personnel par l'apprentissage des innovations pour répondre aux problèmes de l'heure.

Sur l'ensemble des communes bénéficiaires, les activités productives sont l'apanage des hommes. Ainsi, le rapprochement observé en cas de journée avec choc, pour l'ensemble des activités productives pour les deux sexes s'explique par le fait qu'en cas de choc (ex. inondation), les femmes vont d'abord s'occuper du champ des hommes avant d'aller s'occuper de leur propre champ. Leur charge de travail, devient donc réduite et plus compliquée en cas de choc climatique. Par ailleurs, en cas de choc, la charge de travail des deux sexes devient plus importante car ils doivent redoubler d'ardeur pour répondre promptement aux effets du choc climatique. Toutefois, l'homme a plus de responsabilité à assumer en cas de choc climatique.

Quant aux travaux communautaires, un équilibre est en train de se créer sur l'ensemble des communes bénéficiaires, car les hommes comprennent peu à peu que laisser la femme s'adonner plus à ce genre d'activités la rend plus sûre d'elle et lui permet de développer des activités rémunératrices. Ainsi, en période d'insécurité, les hommes consacrent une partie de leur journée à la sécurité de leur ménage et à l'entretien des enfants, ce qui soulage les femmes. Egalement pendant la période de crise notamment les conflits liés à la transhumance, les hommes s'adonnent aux tâches communautaires (sécurité du village).

Le tableau III présente la synthèse des résultats issus de l'outil journée type sur l'ensemble des communes bénéficiaires en journée normale et en journée de choc climatique.

Tableau III : Synthèse des résultats obtenus pour une journée normale et une journée avec choc

Journée type normale			
	AR	**AP**	**AC**
Femmes	13h30'	8h15’	2h15'
Hommes	8h30'	13h	2h30’
Journée type avec choc			
	AR	**AP**	**AC**
Femmes	14h15'	8h15'	1h30'
Hommes	12h	9h30’	2h30'

Source *: Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020*

L’analyse du tableau III révèle que les femmes se réveillent tôt et se couchent tard, toute fatiguée, pour aller dans cet état encore s’occuper des devoirs conjugaux.

Les hommes quant à eux, s’occupent plus des activités liées au travail productif (l’agriculture, l’élevage, le maraîchage) qui permettent d’entretenir la famille et font aussi le commerce de petits ruminants.

- **Valeur du travail de la femme**

Les femmes sont pour la plupart du temps surchargées par les activités productive et reproductive. En effet, au sein du foyer, la femme est le noyau central qui permet de maintenir le foyer en équilibre. Elle veille à la sécurité du ménage. La femme est celle qui s’occupe des nobles tâches du foyer dès son réveil et jusqu’à son coucher. La femme s’occupe de son mari et des enfants de même que les personnes âgées. Elle se réveille tôt et se couche tard car elle se rassure que les enfants et les vieillards ont mangé et se sont couchés.

Par contre, en dehors de toutes ces activités, elles s’occupent aussi des activités productives (activités agricoles, transformations agro-alimentaires (transformation de soja en fromage, la transformation d’arachides en huile et galettes), la conservation des produits vivriers (maïs, sorgho, arachide, soja), le commerce) et les activités reproductives (entretien du ménage, des membres de la famille). Elles alternent donc les activités reproductive et productive. Ces activités productives des femmes permettent aussi au ménage de bénéficier d’un revenu complémentaire pour les différents besoins du ménage. En effet, elles leur permettent de venir en aide à leur mari dans les dépenses liées au ménage à travers l’achat des ustensiles de cuisine, les soins des enfants parfois en cas de maladie et les fournitures scolaires. En un mot, les activités productives des femmes leur permettent d’apporter un soutien matériel, financier dans le foyer. Les tâches reproductives leur permettent de contribuer à l’épanouissement et au bien-être du ménage.

- **Leçons apprises, changements souhaités et engagements pris**

A la suite du déroulement de la journée type, plusieurs leçons sont apprises et concernent les points suivants :

- les femmes occupent la majorité de la journée aux tâches reproductives non rémunérées, ce qui ne leur donne pas assez de temps pour investir de leur énergie, leur ressource dans les activités productives. Elles n'ont donc pas le temps d'apprendre de nouvelles choses/innovations pour s'adapter aisément aux affres du changement climatique. Cela limite leur pouvoir économique et décisionnel et par ricochet leur autonomisation ;
- les femmes appuient leurs hommes dans les activités agricoles avant de travailler dans leur propre champ. Elles doivent demander la permission des jours à l'avance pour que leurs maris les laissent aller travailler dans leur propre champ ;
- la plupart des femmes ne participent pas aux activités communautaires parce qu'elles n'ont pas le temps à cause de leur surcharge liée aux activités reproductives dans le ménage ;
- en période de crise, les hommes apportent un soutien aux femmes dans la commune d'Athiémè, ce qui n'est point observé dans la commune de Ouidah.

Par ailleurs, environ 95 % des hommes des communes bénéficiaires, ont reconnu que la femme a une journée plus chargée et donc plus longue. Cela a facilité la sensibilisation de ces derniers pour l'allègement des tâches exécutées par les femmes. Plusieurs décisions/engagements ont donc été pris à la suite des séances d'apprentissage (tableau IV).

Tableau IV : Synthèse des décisions/engagements pris à l'issue des séances d'apprentissage sur l'outil

DECISIONS/ENGAGEMENTS PRIS	
HOMMES	**FEMMES**
Assister davantage les femmes dans les activités productives (culture, labours, récolte, etc.) et rapporter les fagots de bois du retour des champs	Honorer à leurs devoirs conjugaux au plus grand bonheur des hommes
Construire à Adjassincodji, une aire semi-moderne destinée à la transformation des noix de palme en huile (ce qui demeure une activité chronophage dans la commune pour les femmes)	Renforcer l'accueil de leur mari au retour des champs
Renforcer l'appui financier à leurs femmes pour le commerce et la charge de l'alimentation	Accepter mettre leur ressource à la disposition du foyer
Aider leur femme en leur donnant une partie de la récolte qu'elles vont vendre pour avoir de l'argent afin de démarrer le commerce,	Aide accrue aux hommes pour les travaux champêtres
Solliciter des jeunes pour la corvée d'eau quand la femme se sent fatiguée et pendant la période de pénurie d'eau	Appuyer financièrement les hommes par des prêts pendant la période de crise pour les hommes

***Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020*

La photo 2 présente une séance d'apprentissage avec l'outil journée type dans le village de Bariénou (Commune de Djougou)

Photo 2 : Journée type (normale et avec choc) réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020

Les encadrés 1, 2, 3 et 4 présentent les impressions des participants de la commune d'Athiémè à la suite du déroulement de l'outil sur la journée type.

Encadré 1 : SODJINOU Brigitte-Groupement TONAGNON/Ouidah

Je m'appelle SODJINOU Brigitte, je suis la présidente du Groupement TONAGNON à Tchiakpè Codji à Ouidah.
Nous avons été éduquées avec cette mentalité que la femme est faite pour les travaux de la maison. Nous nous contentons de cela. Mais au travers de cet outil, nous pouvons dire avec preuves à l'appui que notre charge de travail surpasse celle des hommes et ils viennent également de s'en rendre compte. Notre doléance est que cet outil soit exécuté devant une assemblée villageoise pour permettre à beaucoup de ménages d'y prendre part pour une meilleure distribution des rôles au sein du foyer. Cela sauvera beaucoup de foyers.

Encadré 2 : ALLOGNON Joël-Groupement TONAGNON/Ouidah

Je m'appelle ALLOGNON Joël, je suis membre du Groupement Tonagnon à Dégouè/Ouidah. Ma femme et moi, nous vivions comme deux parfaits étrangers. J'avais en têteprendre une seconde épouse car pour moi, elle ne remplit pas ses obligations conjugales. Avec cet outil, j'ai compris que ma femme travaille énormément et se sent parfois frustrée que je ne lui apporte pas d'aide. Je promets l'aider et ne plus lui demander ce qui va au-delà de ses capacités. Ainsi, l'harmonie reviendra dans notre foyer. En ce qui concerne la seconde femme, je préfère prendre une pause dans mes réflexions et me consacrer à rendre ma femme heureuse.

Encadré 3 : YEHOUSSI Clément-Groupement Midédji/Athiémè

Je m'appelle YEHOUSSI Clément, je suis membre du groupement Midédji à Athiémè. Cet outil m'a permis de comprendre les inégalités dans les différentes tâches quotidiennes.
Pour moi, avant cet outil, je le disais à qui veut l'entendre que « la femme venait remplir des formalités au champ ».
Mais tout le travail autour lui prend énormément du temps et je vois différemment les choses dès à présent.
N'étant pas encore marié, je promets faire différemment les choses avec mon épouse lorsqu'elle sera sous mon toit. Cela permettra d'éviter les frustrations et développera une entraide et une harmonie entre nous.

Encadré 4 : ABALLO Kossi-Groupement Mutuel/Athiémè

Je m'appelle ABALLO Kossi, je suis le Président du Groupement Mutuel à Adjassincodji à Athiémè.
Cet outil m'a permis de comprendre que nous devons apporter une aide à nos femmes.
Nous les aidons déjà en période de crise mais nous ne devons pas attendre juste les périodes de crise.
Nous promettons dès maintenant leur construire une aire pour la transformation des noix de palme en huile pour alléger leur tâche.
Au-delà de cela, chaque homme ici fera de son mieux pour aider sa femme dans les tâches reproductives.

2.3.1.3. Décisions importantes au sein du foyer

Le maintien de la paix et le bien-être au sein d'un foyer dépendent ou sont fonctions de la nature des décisions qui sont prises. Ces prises de décisions varient en fonction de la femme et de l'homme. D'autres sont prises par l'homme seul, d'autre par la femme seule et d'autres de commun accord entre l'homme et la femme. L'outil appelé ''Décisions au sein du foyer'' est l'un des outils de l'approche CVCA qui permet d'explorer les différences en matière de pouvoir de prise de décision au sein du foyer en fonction du genre des individus. Cela encourage le débat sur les avantages d'une prise de décision conjointe. L'outil décision au sein du foyer permet de voir la part de responsabilité de chacun dans la prise de décision les plus importantes au sein foyer. Il a pour objectif de :

- déterminer qui prend les décisions importantes au sein du foyer ;
- débattre sur le potentiel de la prise de décision équitable pour l'augmentation de la résilience.

Cet outil a donc permis de mieux comprendre le processus décisionnel au sein des ménages des communes bénéficiaires.

La figure 5 présente les proportions d'acteurs (hommes, femmes et les deux conjointement) qui prennent les différentes décisions dans les communes bénéficiaires.

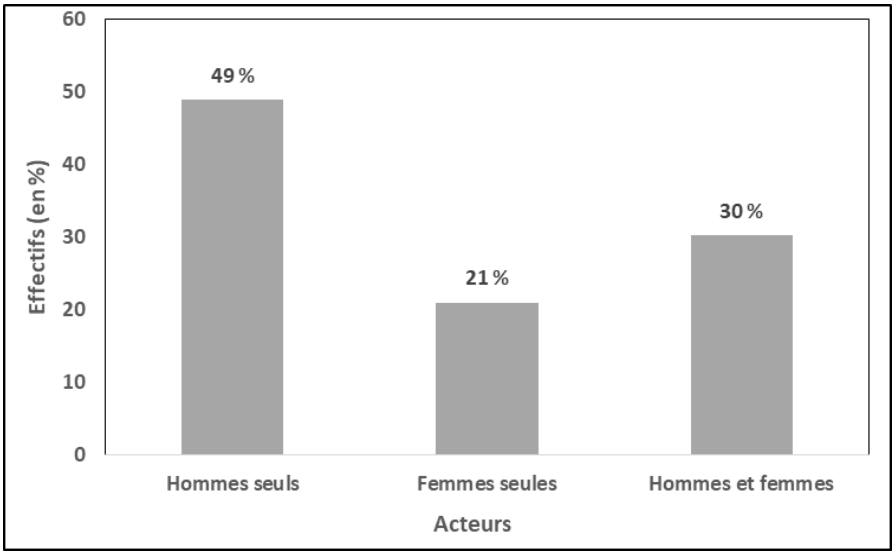

Figure 5 : Acteurs de prise de décision au sein du foyer

Source *: Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020*

L'analyse de la figure 5 révèle que les hommes seuls prennent majoritairement (49 %) les décisions dans les communes bénéficiaires. Ensuite, viennent les décisions prises conjointement par les hommes et les femmes (30 %) et celles prises par les femmes seules (21 %).

Les décisions prises par les hommes seuls sont l'investissement dans une nouvelle activité/équipement, la vente d'un actif, l'évacuation en cas de sinistre, le moment favorable où la femme peut concevoir ou non, la décision sur quelle culture semer et la superficie à emblaver, l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison, la gestion des revenus issus de la vente des produits agricoles, la prise d'une nouvelle femme, la réfection du toit, l'achat d'un poste de télévision et celles liées aux rites culturels (cérémonies).

Les décisions prises conjointement concernent le bien-être du ménage et l'éducation des enfants. Ce sont la santé des enfants, la scolarisation et le mariage des enfants, la vente des actifs agricoles, le moment favorable où la femme peut concevoir ou non, le choix de la semence à cultiver, les soins des enfants/personnes âgées, la mise des enfants en apprentissage.

Les décisions prises par les femmes toutes seules concernent l'investissement pour une nouvelle activité/équipements, les voyages pour rendre visite à ses parents ou aux amies, la participation à la tontine, les tâches ménagères, le choix du met, le ménage, les soins des enfants et du ménage, l'éducation des enfants, la participation aux activités communautaires.

Toutefois, il faut noter qu'il existe une particularité chez les femmes musulmanes où elles doivent obligatoirement parler de toutes décisions qu'elles veulent prendre à leurs maris. La femme ne prend aucune décision seule sans avoir consulté son mari au préalable. Toutes ses décisions sont en majorité accompagnées de l'autorisation du conjoint. Sans cette autorisation, des disputes surviennent et pour des cas graves le divorce parce que : ''***dans la religion***

musulmane, une femme mariée doit toujours informer son mari de ses actions et de ses moindres mouvements".

Les décisions prises en cas de choc, concernent la poursuite ou non de la scolarisation des enfants et les différentes activités productives menées au sein du foyer. En cas d'aléas climatique, seul l'homme se charge de la décision à prendre dans l'immédiat. La femme quant à elle n'a de choix que de suivre l'ordre du mari. Seul l'homme décide s'il faut évacuer au pas. Pour le cas du vent violent, seul l'homme prend la décision de refaire la maison après le passage du vent. Il est donc à retenir que la femme n'est pas impliquée dans la prise de décision en cas d'aléas. Par contre, en cas d'aléa climatique où c'est l'homme tout seul qui a déjà pris la décision et cela a échoué, dans le cas d'apparition d'un nouvel aléa climatique et dans le cas où les décisions prises par les femmes seules ou par les hommes seuls sont impactées par ces chocs climatiques, les deux se concertent pour la prise de décision. Ils sont dans l'obligation de s'écouter les uns les autres pour ne plus avoir à subir d'échecs.

Ils n'ont d'autre choix que de se mettre ensemble pour le choix des décisions à prendre en cas de chocs pour le bien-être de la famille. Aussi, la situation de choc climatique augmente la vulnérabilité des hommes et plus des femmes/personnes âgées. Ce qui réduit les relations de force instaurée par l'homme sur la femme. Cela les contraint donc à se mettre en accord pour chaque décision à prendre.

- **Potentiel de prise de décision équitable pour l'augmentation de la résilience**

Le tableau V présente la synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissages avec cet outil.

Tableau V : Synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissage pour la décision au sein du foyer

	Total des décisions prises	**AP**	**AR**	**AC**
Hommes seuls	**21**	11	7	3
Femmes seules	**9**	3	5	1
Hommes et femmes	**13**	4	8	1
Totaux	**43**			

***Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020*

L'analyse du tableau V révèle que :

- les hommes seuls prennent la décision concernant les trois types d'activités ;
- les femmes seules ne prennent la décision que pour principalement les activités reproductives et faiblement les activités productives ;
- les décisions conjointes sont prises essentiellement pour les activités reproductives et faiblement aussi les activités productives.

Il est constaté dans les résultats présentés dans le tableau que les hommes prennent plus de décisions que les femmes dans le foyer. Les femmes sont également impliquées dans la majeure partie de prise de décisions au sein du foyer. Les décisions qui sont prises par les hommes sont celles qui vont dans leur avantage. Celles qui sont prises en commun ont pour avantage la meilleure orientation des idées et une bonne gestion des résultats issus de la prise de cette décision en commun. Ce sont des décisions qui vont dans le sens du bien-être du foyer et de l'assurance d'une meilleure éducation pour les enfants.

Par ailleurs, il ressort aussi que toutes les décisions prises par les femmes sans l'accord de leurs maris ont des impacts négatifs sur ces dernières (ex : une femme prend la décision de faire une nouvelle activité sans l'accord de son mari. Cette activité ne produira pas durablement des fruits et la femme va finir par perdre ses revenus).

Pour les hommes, ils demeurent les chefs de ménage et toutes les décisions en dehors de celles qui tournent autour des tâches ménagères doivent être prises par eux ou les deux conjointement, mais avec plus de responsabilité donnée à l'homme.

Pour les hommes, l'âge, la religion, l'éducation et l'appartenance ethnique sont d'importants facteurs que les membres des communautés considèrent en matière de prise de décision. Pour les hommes, l'homme reste le chef de famille et cela s'explique par cette phrase forte : « ***C'est moi qui ait épousé la femme et non le contraire. J'ai donc l'entière primeur sur toutes les décisions qui doivent concourir au bien-être de ma famille*** ».

La prise de décision équitable traduit la capacité pour les hommes et les femmes de prendre des décisions dans leur propre foyer en matière d'anticipation, d'absorption ou d'adaptation aux chocs et tensions climatiques.

Il serait plus avantageux pour les hommes et les femmes de prendre conjointement les décisions car cela réduit les risques d'échec lorsque l'un des membres entreprend une innovation. Aussi cela permet à la femme de se sentir aimée, appréciée et impliquée dans les décisions importantes du ménage. De ce fait, une harmonie et une entraide s'installe entre les membres du foyer, ce qui devrait conduire au bien-être de ce dernier. Pour y arriver, il faudra un plaidoyer continu pour faire changer les choses.

La photo 3 présente une séance d'apprentissage avec l'outil décision au sein du foyer dans le village de Bariénou (Commune de Djougou)

Photo 3 : Décision au sein du foyer réalisé dans le village de Gomè (Commune de Glazoué)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020

Le tableau VI présente la synthèse des principaux résultats issus de la mise en œuvre des trois outils (calendrier saisonnier, journée type et décision au sein du ménage) de l'approche CVCA dans les Communes bénéficiaires.

Tableau VI : Synthèse des résultats par outils dans les Communes bénéficiaires

OUTILS	COMMUNES	OBSERVATIONS
CALENDRIER SAISONNIER	ADJA-OUERE OUINHI	Activités des femmes plus affectées car en cas d'aléa, elles vont d'abord porter assistance à l'homme dans son champ avant d'aller s'occuper du sien. Aussi, elles n'ont souvent pas l'énergie/ force de répondre promptement aux conséquences des aléas contrairement à l'homme qui est naturellement pourvu par la nature. Elles perdent plus de cultures en cas d'aléa du fait de son incapacité physique à faire face aux conséquences de l'aléa dans leur champ. Reconversion vers d'autres activités (transformation et commerce) en période d'aléa et orientation vers les cultures de contre saison surtout pratiquée par les femmes.
	ATHIEME	Les activités spécifiques aux hommes sont la pêche et la préparation de l'alcool artisanal et du vin de palme. Les femmes font la transformation des noix de palme en huile de palme, le commerce des fruits et graminées (banane, canne à sucre, orange) et la transformation du manioc par endroit. Les périodes de maladies réduisent la mobilité des femmes car elles doivent s'occuper des personnes âgées ainsi que des enfants qui sont les plus sensibles aux virus et aux bactéries. Plusieurs hommes, pendant les périodes critiques choisissent de migrer vers d'autres localités ou villes pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) et reviennent dès la période critique passée laissant ainsi la charge de l'exploitation à la femme.
	OUIDAH	La production agricole est une des principales activités développées majoritairement par les hommes. La saliculture, activité des femmes se fait pendant les poches de sécheresse pour faciliter l'extraction du sel. Le mareyage qui est la transformation du poisson frais en poisson séché ou fumé se fait par les femmes et les jeunes filles des localités de la commune de Ouidah. Plusieurs stratégies sont développées par les femmes en période de crise/aléa et concernent : la friture des crevettes en plus de les griller et de les fumer pour attirer plus de clientèle, le ramassage des coquilles lagunaires qui sont vendus aux nigérians, le ramassage des huiles et leur friture destinées à l'alimentation.

		Cultures de contre saison surtout pratiquée par les femmes.
	GLAZOUE **SAVE**	Glazoué est confrontée à deux saisons de cultures contrairement à Savè qui est confrontée à une seule saison de culture. Les périodes de critiques sont celles liées à la pénurie d'eau (déficit d'eau) du mois de décembre en mars ce qui rend difficile les activités des femmes à savoir l'étuvage du riz, la transformation du sorgho en boisson ''Tchakpalo'', la transformation du fromage de soja de même que les cultures maraichères. La transformation des produits agricoles et le commerce sont les activités menées par les femmes en cas de période de la sécheresse pour subvenir à leurs différents besoins vitaux. Quelques producteurs qui se retrouvent dans les zones souvent humides s'efforcent en faisant les deux saisons de culture dans la même année. Le maraichage constitue aujourd'hui une activité génératrice de revenu et peut également constituer une activité pérenne à promouvoir au niveau des hommes comme les femmes dans les deux communes s'il existe un dispositif d'accès facile et de façon permanente à l'eau. Chez les hommes, la culture du manioc est privilégiée, car c'est une culture qui s'adapte le plus souvent à la sécheresse. La transhumance à outrance des bœufs rend difficile cela au cours des dernières années. L'élevage constituerait aussi une activité qui permettrait aux hommes de pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux en cas de risques climatiques. Ils font aussi la production du charbon qui contribue à une forte dégradation de la forêt.
	DJOUGOU **OUAKE**	Djougou et Ouaké disposent d'un régime unimodal (une période sèche de novembre à mars et une période humide d'avril à octobre) et plusieurs activités s'y développent. L'activité de production agricole est la plus dominante chez les hommes et la transformation chez les femmes. L'élevage et la transformation se fond toute l'année et à tout moment. Les activités pérennes qu'il faut donc promouvoir sont les activités de transformation et de commercialisation chez les femmes et chez les hommes la production du soja, du manioc qui sont des cultures qui s'adaptent au changement climatique et beaucoup d'autres activités comme l'élevage.

JOURNEE TYPE	**ADJA-OUERE**	En cas d'aléa, la journée type de la femme est aussi chargée par les activités reproductives tandis que celle de l'homme est chargée par les activités productives. En effet, en cas de choc, la femme est contrainte de rester en famille s'occuper des enfants, ce qui augmente sa charge de travail concernant les activités reproductives.
	OUINHI	En cas d'aléa, la femme va aider son mari dans son champ avant d'aller dans son propre champ à elle. C'est aussi elle qui doit s'occuper des enfants, ce qui augmente sa charge de travail concernant les activités reproductives. Ensuite, elle va non seulement s'occuper de la vente des produits agricoles mais aussi des produits divers dont elle s'occupe pour son commerce afin de faire nourrir sa famille.
	ATHIEME	En cas d'aléa (inondation), elles s'attèlent tout au long de la journée à sauvegarder les cultures dans les différents champs principalement ceux de leurs maris et ensuite le leur. Les hommes se consacrent sporadiquement dans la journée aux activités de pêche ainsi qu'à l'entretien des enfants et de leur suivi. En période de crise les hommes viennent en aide à leurs femmes à Athiémè.
	OUIDAH	En cas de Journée avec choc, la journée de la femme est plus chargée pour les activités productives. En effet, en cas d'aléa, les femmes travaillent doublement car elles s'attèlent à l'arrosage des cultures et diversifient leurs activités (mareyage, commerce) dont le revenu est utilisé pour le bien-être de la famille. Les activités reproductives consistent en majorité au repos. En période de crise, les hommes ne viennent pas en aide à leur femme à Ouidah.
	GLAZOUE **SAVE**	En cas d'aléa, la journée type de la femme et celle de l'homme sont presque identique. Les deux (hommes femmes) prennent autant de temps pour les activités reproductives, productives que pour celles communautaires.
	DJOUGOU	Journée davantage chargée en cas de choc car la femme doit en plus du travail reproductif, s'occuper du travail productif pour elle-même (car c'est elle-même qui s'occupe de son champ sans aucune aide de

		l'homme) d'une part et pour l'homme d'autre part (car pour l'homme, la femme ne dispose pas d'un champ de grande superficie). Parallèlement aux activités reproductives, les femmes font la transformation de soja en fromage, la transformation d'arachides en huile et galettes, la conservation des produits vivriers (maïs, sorgho, arachide, soja) qu'elles vont souvent vendre dans les marchés environnant)
	OUAKE	En cas d'aléa, la journée type de la femme est toujours occupée par les activités reproductives. Elles ne se consacrent presque pas aux activités productives et laissent entièrement cette charge à l'homme. Les deux consacrent le même temps aux activités communautaires en cas de choc
DECISION AU SEIN DU MENAGE	**ADJA-OUERE** **OUINHI**	A Adja-Ouèrè comme à Ouinhi, les hommes seuls prennent les décisions pour les trois types d'activités (reproductives, productives et communautaires). Ceci s'explique par le fait qu'en milieu Nagot, les femmes sont et restent soumises à leur mari et ne font que la volonté de ces dernières. Aussi, pour ces femmes, c'est quelque chose qu'elles sont venues voir, elles ont vu leur mère faire, qui elles aussi ont vu leur mère faire. Elles n'ont souvent pas droit à la prise de parole en présence de leur homme. Et toute action qu'elles doivent mener en faveur de la famille ou sur elle-même doit avoir l'aval du mari avant son exécution. En cas d'aléa, l'homme et la femme n'ont d'autre choix que de se mettre ensemble pour prendre les meilleures décisions allant dans le sens du bien-être de la famille. Les deux étant en situation de vulnérabilité, cela réduit les relations de force instaurées par l'homme sur la femme et contraint les conjoints à pouvoir se mettre en accord pour chaque décision à prendre.
	ATHIEME **OUIDAH**	A Ouidah comme à Athiémè, les décisions sur les activités productives (vente d'un actif, quoi produire et quand produire, nouvelle activité) et communautaires (bénéficier d'un projet, présence aux réunions du village) sont prises principalement par les hommes. En effet, dans ces deux communes, l'homme reste l'homme et toute décision devrait transiter par eux avant d'être mise en exécution. Les décisions concernant les activités reproductives (santé des enfants, scolarisation et mariage des enfants) sont prises de façon conjointe par les hommes et les femmes.

		En cas d'aléa, toutes les décisions se prennent de façon conjointe par l'homme et la femme.
	GLAZOUE **SAVE**	A Glazoué comme à Savè, les hommes et les femmes prennent individuellement certaines décisions. Ces décisions concernent les activités reproductives, productives et communautaires. Les décisions sont aussi conjointement prises concernant les activités reproductives et productives. Il existe une particularité chez les femmes musulmanes de ces deux Communes où elles doivent obligatoirement faire recours à leurs maris pour toute sorte de décision à prendre. Aucune décision n'est prise par elles seules sans qu'elles aient préalablement consultées leur mari.
	DJOUGOU **OUAKE**	A Djougou comme à Ouaké, les décisions prises par les femmes toutes seules, sont en majorité accompagnées de l'autorisation du conjoint sans laquelle surviennent des disputes et le divorce. En effet, les femmes sont et restent soumises à leur mari et ne prennent donc aucune décision sans l'avis de leur mari. En cas d'aléa la femme n'est pas impliquée dans les prises de décision. Seul, l'homme prend les décisions. Elle n'a d'autre choix que de suivre l'ordre du mari.

***Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020*

2.3.2. Impact du COVID-19 sur les femmes

La maladie du Coronavirus qui affecte depuis le début de l'année 2020, limite les déplacements de la communauté, ce qui crée une baisse de revenus mais cela a permis de pouvoir se laver les mains régulièrement. Aussi beaucoup de ménages n'achètent plus à manger au dehors, ce qui a amené une mévente au niveau des femmes commerçante. Les marchandises sont devenues chères car les coûts de transaction sont plus élevés.

Par ailleurs, la fermeture des frontières impacte négativement les activités des femmes qui avaient au préalable fait des prêts pour ces activités. Aujourd'hui, les coûts de transaction sont énormes et l'écoulement des produits est devenu difficile, par conséquent le remboursement des prêts effectués et un ralentissement des activités.

Cette situation a plus fragilisé les hommes qui se disent vouloir tout faire à la maison. Ils ont compris que l'aide de la femme dans pareille situation (une femme qui mène une activité et qui gagne sa vie) pouvait être bénéfique pour la famille. Certains foyers ont connu des périodes de tensions et d'autres ont compris qu'il fallait désormais que l'homme et la femme unisse leur force pour le bien-être de la famille.

2.3.3. Appui technique de l'administratrice de programme du CRDI

Une séance a été organisée dans le but de prendre connaissance des observations faites au deuxième rapport d'étape, mais aussi dans le but de comprendre un certain nombre d'éléments abordés dans le document et qui n'étaient pas bien compris de la part des partenaires (raisons du retard accusé par le LACEEDE, le rallongement de la durée de 6 mois sollicité pour la mise en œuvre correcte des outils du CVCA, la date réellement prévue pour les activités du second semestre, les fonds supplémentaires liés au déroulement des neufs outils CVCA, le recrutement des stagiaires pour seconder l'équipe du animateurs sur le terrain, etc.). Trois recommandations ont été faites par Mme HEIDI et concernent respectivement :

- ✓ la documentation des conditions climatiques pendant les séances de sensibilisation qui ont effectivement démarré. Il serait opportun de tenir un registre des conditions climatiques, aléas, etc. pour chaque commune cible au cours des 3 ans du Projet ;
- ✓ le contact/échanges avec les autres pays qui ont déjà utilisé le CVCA à travers l'appréciation de leurs défis et apprentissages ;
- ✓ la possibilité d'écriture d'une publication scientifique sur la méthodologie de l'approche CVCA.

En dehors de cette rencontre, deux réunions Skype avec Madame HEIDI du CRDI et Madame Sylvie de Gender at Work, ont été également organisées. Ces deux réunions (06 avril 2020 et 26 mai 2020) d'échanges ont permis de voir l'évolution dans activités du Projet en liens avec le Genre et de documenter les barrières liées au Genre en liens avec les outils du CVCA.

En effet, concernant la première réunion skype, après le déroulement de chaque outil sur le terrain, il a été recommandé à l'équipe du projet de créer des discussions Genre en liens avec les résultats de terrain. Il faudra aussi identifier les défis en liens avec le Genre et les outils du CVCA, documenter les réflexions et apprentissages qui se dégagent, voir les perceptions des

populations en liens avec le Genre et identifier les défis ou enjeux importants qu'on peut creuser ou documenter.

Ensuite, la deuxième réunion skype avec Sylvie et Heidi est relative à l'évolution du travail avec l'équipe du Projet DERICC-Bénin en lien avec la participation et les besoins des femmes, les relations hommes-femmes, l'équité/l'égalité de Genre. Il a été également question des observations sur le document produit par le laboratoire LACEEDE.

Concernant les préoccupations liées à la connaissance des outils ou approches de prise en compte du genre afin de mieux conduire nos activités sur le terrain, Sylvie a recommandé à ce qu'à l'issue de la mise en œuvre de chaque outil de l'approche CVCA sur le terrain, l'équipe du projet puisse utiliser la synthèse analytique de Gender at Work (Matrice Analytique) pour tirer des solutions et susciter d'autres débats sur le genre. Il faudra que l'équipe du projet, à l'issue du déroulement de chaque outil, puisse voir dans les démembrements de la matrice analytique afin de répondre aux différentes questions posées.

Elle a aussi insisté sur le fait qu'il faut utiliser l'approche transformative et comment transformer les rapports hommes et femmes à travers les divisions sociales, etc. Pour elle, l'équipe doit insister sur ''COMMENT'' mener chaque séance sur le terrain.

Les leçons apprises, ce qui a bien fonctionné ou non ? Il faut surtout insister sur la Présentation de l'Outil, les témoignages des animateurs et les détails de chaque travail effectué par eux. Enfin l'équipe du projet doit passer en revue la méthode GAL dans le cadre des échanges avec les différents membres du projet.

2.3.4. Séance de travail avec les Animateurs du Projet

Une séance de débriefing a eu lieu avec les Animateurs du Projet. Cet échange pour faire le point des activités réalisées en lien avec les trois nouveaux outils de l'approche CVCA (Calendrier saisonnier, journée type et décision au sein du foyer).

Cette séance a donc été consacrée à la restitution du travail effectué sur le terrain avec les groupements identifiés, les leçons apprises de ces deux outils, les difficultés de recherche rencontrée et les pistes de solution pour améliorer le travail de terrain en lien avec les quatre derniers outils du CVCA.

Les canevas de rapportage des outils 3 à 5 a été réalisé par les animateurs et une validation de ces canevas a été fait avec le coordonnateur du projet. Lesdits canevas sont annexés au présent rapport (Conf. Annexe 2 page 48).

Le planning de travail général a été réajusté. Il a été demandé aux animateurs de pouvoir réaliser un outil par mois de manière rigoureuse. Le nouveau planning est annexé au présent rapport (Conf. Annexe 1 page 48).

2.3.5. Difficultés rencontrées au cours du semestre 3

Exceptée la pandémie liée au COVID-19, aucune contrainte majeure, pouvant entraver la mise en œuvre du projet n'est à signaler. Il est plutôt noté l'adhésion au projet et l'engouement de l'équipe du projet et des membres des groupements bénéficiaires dans les 8 communes d'intervention du Projet pour le déroulement effectif des outils de l'approche CVCA.

Quelques difficultés mineures sont apparues lors de l'exécution des activités du troisième semestre.

La première difficulté, concerne les rapports du LACEEDE qui devraient faire l'objet de validation depuis deux mois environ mais n'ont pu être validés faute d'indisponibilité de la DGEC/MCVDD qui préside le Comité de pilotage dudit projet. Les échanges sont quand même en cours pour faire avancer ce dossier.

D'autres difficultés liées aux outils CVCA.2 sont rencontrées par les animateurs en milieu réel lors des séances d'apprentissage. Elles concernent respectivement :

- ✓ la période de mise en œuvre des outils de l'approche CVCA qui coïncident avec la période des activités champêtres à Djougou-Ouaké, ce qui conduit souvent à des reports des séances d'apprentissage ;
- ✓ la difficulté de gérer les deux équipes (femmes et hommes) simultanément par une animatrice (au cas où le stagiaire serait absent). Ce qui prolonge le temps prévu pour l'activité et la fatigue des membres avant la fin de la séance.

2.3.6. Principaux résultats et mode de vulgarisation (diffusion)

En dehors de résultats annoncés supra (Conf. tableau II), les principaux résultats atteints au cours des 6 mois d'activités du troisième semestre du projet concernent :

- ➢ **Identification des principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et des changements saisonniers observés par les communautés (outil Calendrier saisonnier)**

Il est à retenir que diverses activités sont menées par les producteurs des Communes bénéficiaires : la production agricole (culture du maïs, haricot, arachide, manioc, pastèque), la pêche, les activités de transformation des noix de palme et du manioc en gari/tapioca/agbéli et celles de conservation, le maraichage (légumes, tomate, piment et oignon), l'élevage, la commercialisation) et la saliculture. La majorité de ces activités sont affectées par les changements climatiques du fait de la perturbation des régimes pluviométriques, ce qui accentue davantage la vulnérabilité des personnes notamment des femmes et des handicapées. Pour passer les périodes de chocs climatiques (sécheresse, inondation, perte de récolte et/ou de biens), ce sont les activités de transformation et de petit commerce des femmes qui permettent aux ménages de subvenir à leurs besoins. Cela accentue davantage la vulnérabilité des femmes en période critique (aléa climatique et maladies), par une augmentation considérable de la masse horaire de travail. Une option d'adaptation pourrait viser un soutien supplémentaire afin de renforcer la résilience et soutenir les activités des femmes.

- ➢ **Charge de travail suivant le sexe dans le ménage au cours d'une journée (outil Journée Type**)

Les hommes comme les femmes s'occupent différemment au cours de la journée. Cependant, la charge de travail journalière de la femme est plus importante que celle des hommes. En effet,

les femmes s'adonnent plus aux activités reproductives aussi bien en journée normale ou de journée avec choc, contrairement aux hommes qui s'adonnent plus aux activités productives et communautaires. Néanmoins, en cas de choc climatique, l'homme s'investit dans les activités reproductives car pour eux, les tâches reproductives ne sont uniquement que l'apanage des femmes. Cela crée des surcharges de travail au niveau des femmes qui n'ont d'autres choix que de se soumettre aux exigences du ménage. Cela les empêche aussi de consacrer du temps pour leur développement personnel par l'acquisition de nouvelles connaissances et de pratiques. La majorité des hommes (95 %) ont reconnu cette surcharge du travail de la femme et ont pris des engagements pour l'allègement des tâches exécutées par les femmes.

- **Prise de décision au sein du foyer**

La majorité des décisions au sein du foyer est prise par les hommes. Les hommes dominent dans les prises de décision au sein du foyer à cause des facteurs cultuel, socioculturel et religieux qui mettent la femme au second rang pour l'homme. Lors des rencontres les hommes ont toutefois reconnu qu'une décision conjointement prise, renforce les liens entre l'homme et la femme aux fins d'assurer le bien-être à tous les membres de la famille ;

- **Stratégies développées face aux aléas climatiques :** les hommes et les femmes développent des stratégies de réactions:

a) Pendant les inondations (fluviale ou pluviale) : on peut noter :

- La parcellisation, utilisation des terres qui ne sont pas inondées, la récolte précoce, l'adoption des cultures à cycle court ;
- Tracé des voies dans les champs pour empêcher la stagnation d'eau sur les cultures ;
- L'octroie gratuit de terres par ceux qui ont plusieurs hectares aux petits exploitants dont leurs champs sont totalement inondés ;
- Certains hommes aident leurs femmes pour les soins aux enfants, etc.

b) Pendant la sécheresse :

- Arrosage des cultures maraichères surtout par les femmes ;
- La construction d'enclos et apport d'eau aux animaux pour l'abreuvage ;
- Utilisation des pesticides pour tuer les insectes ravageurs des cultures ;
- Certaines femmes font de petits commerces pour aider leurs maris à satisfaire les besoins de la famille, etc.;

c) Conservation des eaux de pluies dans des trous pendant la saison pluvieuse pour l'utiliser pour la production d'huile rouge pendant la saison sèche.

d) Pendant les fortes pluies accompagnées de vents violents entrainent le décoiffement de toits des maisons.

- Solidarité pour l'hébergement ;
- Prêt par les hommes pour la réfection des maisons décoiffées par les hommes, etc. ;

❖ **Leçons apprises qui sont à décourager :**

- Les femmes occupent la majorité du temps de la journée aux activités de reproduction qui ne sont pas rémunérés. Ainsi par ricochet, d'une part leur pouvoir économique est faible et d'autre part, elles n'ont pas assez du temps pour les activités productives et d'apprentissage de nouvelles connaissances afin de subvenir à leurs besoins vitaux et aider leur mari dans les charges financières du foyer ;
- les femmes servent de main d'œuvre pour leurs maris aux champs, mais l'aide n'est réciproque. Surtout pendant les inondations, elles sauvent les cultures de leurs maries pour la pré-récolte au détriment de leurs cultures qui se gâtent. De plus leurs époux ne les aident pas dans les activités reproductives ;
- La majorité des hommes n'aident pas financièrement leurs femmes pour mener les activités génératrices de revenus (AGR) après la vente des produits de la récolte dont - elles ont servi de mains d'œuvres pour leurs maris dans les travaux champêtres ;
- les femmes ne participent pas aux activités communautaires qui vont permettre le contact avec les mairies en vue de la satisfaction des besoins desdits villages en services sociaux de base (école ; santé, eau hygiène et assainissement, etc.) ;
- La plupart des femmes ne participent pas aux activités communautaires parce qu'elles n'ont pas le temps à cause de leur surcharge liée aux activités reproductives ;
- Les contraintes sociologiques persistent dans les communes mais à divers degrés. Dans certains groupements les femmes ne peuvent pas dirent ce qu'elles pensent devant les hommes (**exemple des Ifèdoun du village Akon à Savè et du groupement Lanaminé du village de Bariénou à Djougou**) ;
- **Certaines femmes sont victimes des violences basées sur le genre (VBG)** aux champs (psychologique, bervale,) et la maison (physique, sexuelle, etc.).

❖ **Déclarations :**

- Tous les hommes ont reconnu que les femmes ont une journée de travail plus long et consacrent beaucoup plus la journée aux activités reproductives[1] qui ne sont pas rémunérées ; tandis que les hommes consacrent plus leurs temps de la journée aux activités productives[1] qui sont rémunérées. Cette déclaration est un atout pour la sensibilisation des hommes pour l'allègement des travaux ménagers de la femme ;
- Prise de conscience des hommes et des femmes de leurs responsabilités dans les causes de changements climatiques qui sont liées aux activités humaines (les déboisements, la pression sur la végétation, les feux de brousse, les faiseurs de pluies qui retardent les pluies par méchanceté, etc.) ;
- En dehors des changements climatiques, les diverses maladies des époux et enfants affectent les activités et le revenu des femmes ;
- Presque pour toutes les femmes, la fatigue de la journée due à la surcharge des travaux ménagers et la faim surtout au moment des chocs climatiques, ne leurs permettent plus d'accepter l'offre conjugale de leur époux, etc.

❖ **Décisions/engagements réciproques des participants :**

a) **Les hommes s'engagent désormais presque dans tous les groupements à :**

- Aider aussi leurs femmes dans leurs propres champs ;
- Renforcer l'appui aux soins des enfants ;
- Renforcer l'appui financier à leurs femmes pour le commerce et la charge de l'alimentation ;
- Aider les femmes dans la corvée d'eau par leur vélo (exemple les villages Iwoyè-Oko-igbo, Bèthèl, etc.) ;
- Aider les femmes pour creuser les trous et l'achat des machines locaux pour la production d'huile rouge (exemple du GM : Mutuel à Adjassin-Kodji) puis dans le broyage les noix de palme à pied pour faire l'huile rouge (exemple du GM Ifèlodoun dans le village Iwoyè-Oko-igbo), etc.

b) Les femmes s'engagent désormais à :

- Continuer l'appui à leur mari au champ ;
- Hormoner leurs devoirs conjugaux.

Notons que, presque dans tous les groupements, les femmes, étant déjà trop surchargées par les activités reproductives qui ne permettaient pas leur épanouissement économique, ont pris peu d'engagements en direction des hommes.

➢ L'étude sur le **« Niveau de compréhension des décideurs publics et de prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines au Bénin »** conduite par le laboratoire LACEEDE de l'UAC a révélé que le cadre législatif du Bénin est de plus en plus positif pour l'égalité des sexes, mais il est difficilement appliqué. Il ressort des différentes analyses réalisées que le genre est pris en compte dans quelques projets/programmes d'adaptation, non pas pour mettre en application les textes, mais pour répondre aux exigences des partenaires. Dans les documents d'adaptation existants, les mesures de gestion des changements climatiques restent générales et ne spécifient aucune action à mener à l'endroit des femmes. Par ailleurs, les lois et textes existants dans le domaine des changements climatiques ne sont pas connus. Mieux, ces textes n'ont pas spécifié les besoins des femmes. A l'heure actuelle, la démarche de prise en compte du genre dans les projets et programmes n'est pas maitrisée par les différents acteurs.

Au regard de ces faiblesses, des recommandations ont été formulées :

- ✓ **Au gouvernement**, il est recommandé de : actualiser les documents de politiques sur changements climatiques pour une prise en compte des besoins d'adaptation des femmes et le développement d'actions conséquentes ;
- ✓ **Aux ministères sectoriels**, il est recommandé, de veiller à l'élaboration des budgets genre sensible pour les Plans de Travail Annuel (PTA) pour corriger les inégalités de genre, de redynamiser les cellules genre, de mettre en œuvre les lignes directrices prônées dans le Document de Politique Nationale du Genre dans le choix des axes prioritaires du budget programme.

- ✓ **Aux partenaires au développement**, il est suggéré de renforcer davantage les formations et les appuis sur le concept de « genre » et d'intégrer le genre dans leurs actions de plaidoyer afin qu'il soit prise en compte dans tous les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques.
- ✓ **Les mairies** doivent intégrer la question du genre dans les plans de développement communal, les projets, les politiques et les programmes d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes.

➢ La mission de suivi de la nouvelle Experte Genre du projet a permis de noter que :

- le canevas de la journée type n'a pas tenir compte du profil des activités qui va permettre aux membres des groupements de classer eux-mêmes les activités afin de tirer la conclusion conséquente. Il a fallu l'explication aux participants des trois grandes catégories d'activités genre avant que les hommes perçoivent que les femmes consacrent plus leur temps aux activités reproductives qui ne sont pas rémunérées ;
- La majorité des femmes des groupements n'ont pas leur mari inclus, et par conséquent la mise en œuvre des engagements pour faciliter les aides réciproques entre les deux sexes en temps de chocs climatiques sera problématique ;
- Les hommes sont très peu dans les groupements qui doivent être genre sensible en vue de la réduction des inégalités au sein des ménages pour le mieux-être de ces derniers

➢ Soutenance en Août 2020 de l'étudiant du Centre AGHRYMET qui a fait son stage académique au sein du projet à Glazoué. Un article scientifique portant sur : **« Vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et stratégies d'adaptation dans la commune de Glazoué » est en cours de publication.**

Les effets et les impacts des variations climatiques affectent en général les ressources naturelles dont les femmes tirent l'essentiel de leurs revenus. En milieu rural, les femmes sont particulièrement vulnérables aux impacts liés aux changements climatiques, de par leur niveau de responsabilité au sein du foyer et leur accès limité aux informations, ressources et services liés aux inégalités qui les affectent. L'objectif de cette étude est de contribuer à l'amélioration de la résilience des femmes rurales face aux changements climatiques dans la commune de Glazoué.
La démarche méthodologique utilisée a consisté en la collecte des données, le traitement des données et la méthode d'analyse des résultats. La technique de collecte des données prend en compte la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Pour ce faire, des enquêtes de terrain ont été menées auprès de 180 femmes rurales bénéficiaires du Projet DERICC-Bénin dans la commune, suivies des enquêtes semi-structurées orientées vers des autorités locales pour recueillir des informations relatives aux changements climatiques et la vulnérabilité socio-économique des femmes. Les données de terrains, associées à l'analyse des données météorologiques de 1989 à 2018 ont permis d'identifier les sécheresses, les vagues de chaleur, les inondations et la perturbation des régimes pluviométriques comme risques affectant les femmes rurales dans la commune de Glazoué. Ces risques impactent les moyens et les modes d'existence des femmes de la zone d'étude, en particulier l'agriculture qui constitue la principale source de revenu de ces femmes. De l'analyse des moyens d'existences durables et des impacts climatiques sont assortis les facteurs qui influencent la vulnérabilité. Parmi ces facteurs, on peut citer : le caractère pluvial de l'agriculture, la non-accessibilité des femmes aux ressources de base et l'analphabétisation. Face aux impacts directs des changements climatiques, des options d'alerte précoces et l'utilisation des variétés précoces ont été proposées aux femmes et des recommandations ont été formulées à l'endroit des institutions et des organismes. Dans l'ensemble, l'organisation patriarcale et le statut particulier des femmes béninoises font qu'elles sont plus vulnérables aux changements climatiques.
***Mots Clés** : Résilience - femmes rurales - ressources naturelles - capacité d'adaptation - Production agricoles - Glazoué*

L'ensemble des résultats obtenues à cette étape de mise en œuvre du projet, ont été diffusés cours de deux débats sur la chaîne de télévision nationale, à travers des participations à la rédaction des documents nationaux comme le PNDA et l'actualisation des Contributions Déterminés Nationales (CDN) pour le rendre sensible au genre. Deux policy briefs portant respectivement sur « **la levée des barrières d'accès des femmes aux ressources** » et **« la diminution des charges de travail des femmes pour renforcer son pouvoir décisionnel pour mieux s'adapter »** sont en cours de finalisation pour être publiés dans les organes de presse nationale, sur les réseaux sociaux et internet (www.credelbenin.org).

Photo 4 : Atelier de validation du PDNA avec Coordonnateur DERICC président du Présidium, juin 2020

Au total, nous pouvons dire que la conduite du projet à base de l'approche CVCA.2 permet de comprendre davantage les facteurs adjacents et non révélés au public qui accentuent la vulnérabilité de la femme et limite son autonomisation. Cette approche nous conduira à l'élaboration d'un plan d'action communautaire d'adaptation (PACA) qui servira d'outils de plaidoyer pour les femmes et permettra de renseigner les politiques publiques de gestion des changements climatiques et des catastrophes.

3. Liste des extrants

- Rapport de la Formation sur le Genre et les Changements Climatiques ;
- Compte rendu_Comité de pilotage ;
- Canevas type pour le rapportage outil 3 calendrier saisonnier ;
- Canevas type pour le rapportage outil 4 journée type ;
- Canevas type pour le rapportage outil 5 décision au sein du foyer ;
- Rapport_Mission_Suivi_Genre_DERICC
- Emission_Canal3 ;
- Emission ORTB
- Rapport de l'atelier de rédaction du PNDA
- Calendrier_Animateur_DERICC_S3 ;

- Rapport_Outils3, 4 et 5_CVCA_Glazoué-Savè ;
- Rapport_Outils3, 4 et 5_CVCA_Ouidah-Athiémè ;
- Rapport_Outils3, 4 et 5_CVCA_Adja-Ouèrè-Ouinhi ;
- Rapport_Outils3, 4 et 5_CVCA_Djougou-Ouaké ;
- Policy Brief provisoire ;
- Article_.Niamey

4. Activités prévues pour le quatrième semestre

Plusieurs activités sont prévues pour le compte du quatrième semestre (1er janvier au 30 juin 2021) dans le cadre activités du Projet DERICC.

En effet, pour ce semestre, une première vague d'activités concerne principalement les activités administratives et les activités de suivi et rapportage. A ce niveau, la correction et la synthèse des rapports mensuels d'activités et le suivi des animateurs sur le terrain seront réalisés.

La seconde vague des activités à mener pour le compte du semestre, prend en compte les activités à réaliser sur le terrain par les animateurs du Projet DERICC-Bénin. A ce niveau, les quatre derniers outils de l'approche CVCA (Chaîne d'impacts, Matrice de vulnérabilité, Diagramme de Venn et Options d'adaptation) seront implémentés avec les différents groupements bénéficiaires.

Dans le détail, voici quelques activités à réaliser au cours du quatrième semestre :

- atelier de validation des rapports du LACEEDE par les membres de la plate-forme RRC et du Comité National Changements climatiques, les agents des communes ;
- 3ème réunion au sein des groupements dans les 8 communes sur les outils du CVCA.2 ;
- organisation d'émissions de radio et télévision sur les changements climatiques et les activités du projet ;
- rédaction des policy briefs ;
- rencontre semestrielle des membres du comité de pilotage constitués d'acteurs communaux, gouvernementaux et autres partenaires (OSCF notamment), des membres de la plate-forme RRC et du Comité National Changements climatiques afin d'évaluer l'état d'avancement du projet ;
- ébauche de la stratégie de plaidoyer pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- formation des étudiants à la problématique du projet et aux techniques d'enquête, la rédaction des articles et posters scientifiques ;
- accompagnement pour le co-développement et à la mise en œuvre d'au moins quatre mesures concluantes par commune de toutes des stratégies adoptées dans le cadre des plateformes ;

- organisation des sessions (1 session par zone agro-écologique) de formation sur trois thématiques : les options concluantes d'adaptation, les techniques de plaidoyer, de mobilisation de ressources ;
- impression et multiplication des boîtes à image sur les besoins spécifiques et les bonnes pratiques d'adaptation des femmes à partir des leçons apprises au sein des plateformes de concertation et des rapports de recherche
- rédaction du Rapport Technique d'étape N°4.

5. Evaluation des progrès accomplis

Pour évaluer les progrès accomplis pour le compte du projet DERICC-Bénin au cours du second semestre, il est à noter que l'approche (approche CVCA) utilisée dans le cadre de ce projet est une nouvelle approche qui est en cours d'expérimentation pour la première fois au Bénin. Sa mise en œuvre permet à l'équipe du projet DERICC-Bénin, d'apprécier son apprentissage et les défis et enfin de voir la possibilité de faire une publication scientifique sur la méthodologie de l'approche CVCA (en fin d'implémentation des neuf outils du CVCA) dans les communes bénéficiaires. Même les populations bénéficiaires ont trouvé très utiles certains outils de l'approche comme la journée-type et ont souhaité sa vulgarisation à une échelle plus large.

L'équipe du projet bénéficie de l'appui technique de Heidi BRAUN (Administratrice de Programme CRDI) et de Sylvie DESAUTELS (Gender at Work/Associée et consultante) lors des nombreuses séances/réunions ZOOM tenues avec elles tout au long de ce troisième semestre.

Un autre progrès est l'appui constant de la nouvelle Experte Genre avec qui des séances de renforcement de capacités sont régulières avec l'équipe du Projet.

La publication d'articles scientifiques et de policy briefs pour une communication à grande échelle des résultats obtenus.

6. Aspects administratifs

Concernant les aspects administratifs du projet DERICC-Bénin, aucun changement n'est intervenu au cours du troisième semestre sur la composition du personnel. En effet, aucun membre du personnel initialement conçu, n'a été changé et n'a commis aucune bourde administrative pour être remplacée. L'équipe n'a donc pas été changée.

Les besoins de formation futurs porteront essentiellement sur quatre points cruciaux dont :

- les techniques de rédaction de rapports (scientifiques, d'activités, de synthèse, etc.) ;
- les outils de prise en compte du Genre dans les derniers outils de l'approche CVCA ;
- un appui pour préparer des communications sur Genre et adaptation CC au Bénin pour des conférences ;
- une formation sur le plaidoyer.

7. Point des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts

La pandémie du COVID a depuis le mois de mars 2020 bouleversé le calendrier d'exécution des activités du Projet. Toutefois, un réaménagement du calendrier des activités du projet et la préparation de la logistique pour le terrain pour les derniers outils de l'approche CVCA a été déjà établis pour le quatrième semestre.

L'autre aspect qui n'a pu aboutir, est l'organisation de l'atelier de validation des rapports du LACEEDE. Cela est dû à l'instauration des mesures de gestion du COVID qui a bouleversé le Plan de travail de toutes les administrations sur une période de plus de six mois. Avec l'allègement des mesures, une planification est faite à nouveau avec la DGEC/MCVDD pour l'organisation de l'atelier en janvier 2021.

Le quatrième semestre consacrera donc la fin de la mise en œuvre des quatre derniers outils du CVCA sur le terrain.

8. Recommandations

Les différentes activités retardées suite au COVID-19 ont été reprogrammées avec l'allègement des mesures gouvernementales de gestion de la pandémie.

Enfin, le nombre d'outils et d'étapes exigés se retrouvant dans l'approche CVCA et les outils complémentaires déjà proposés et à proposer par l'experte Genre du projet va aussi entrainer une augmentation du délai et du budget initialement prévu.

L'unique et principale recommandation à la suite de la mise en œuvre des trois outils (calendrier saisonnier, journée type et décision au sein du foyer) dans les communes bénéficiaires, est d'élargir les outils sur la journée type et la décision au sein du foyer non seulement aux membres des groupements bénéficiaires mais aussi à un public plus large afin de permettre à ces communautés, de mieux comprendre les différentes inégalités qui existent entre elles et qu'elles nourrissent de part leur considération et leur égo, et de favoriser aussi entre ces différentes communautés, la paix, l'entraide et l'harmonie dans les foyers à l'échelle des différentes communes bénéficiaires du projet.

Conclusion

Le projet de Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN) a effectivement démarré en juin 2019 avec le déroulement des activités prévues pour la période.

Les activités programmées pour ce troisième semestre ont été réalisées avec des légers retards liés à la pandémie du covid-19 qui continue de sévir partout dans le monde.

Une mobilisation de toute l'équipe du projet est réalisée de sorte qu'il a été constaté une bonne participation aux activités du Projet et des échanges de l'équipe du projet aux différentes séances de formation et de renforcement de capacités organisées au cours de ce semestre. Concernant la prise en compte du Genre dans le déroulement des outils de l'approche CVCA, qui est une préoccupation cruciale pour toute l'équipe du projet, une nouvelle experte Genre a été recrutée et fait le suivi constant des activités du projet en lien avec le Genre. L'équipe du projet continue de bénéficier de l'appui technique de Gender at Work à travers Mme Sylvie DESAUTELS et de l'Administratrice de Programme Heidi BRAUN.

L'outil sur le calendrier saisonnier a permis aux membres de chaque groupement dans les différentes localités d'identifier les principaux moyens de subsistance tout au long d'une année et constitue une base en vue des débats sur les changements saisonniers observés par les communautés. L'analyse des résultats issus de cet outil révèle que plusieurs activités sont développées par les producteurs des communes bénéficiaires et varient en fonction des saisons (sèche et pluvieuse) et des mois. Un bouleversement du calendrier agricole dû au retard des pluies, aux poches de sécheresse a été observé. Ce qui entraîne de fortes perturbations au niveau de la production.

Quant à la journée type qui est un outil qui a entrainé plus d'engouement de la part des communautés, elle a permis de mieux comprendre la répartition des tâches entre les hommes et les femmes tout au long d'une journée. Cet outil a permis de ressortir les inégalités en matière de charge de travail au sein du foyer et leurs conséquences négatives sur la résilience et la capacité à mettre en œuvre des options d'adaptation. Les inégalités ressorties ont permis à chaque sexe de prendre des engagements pour une meilleure harmonie du foyer.

La décision au sein du ménage, a quant à lui permis d'explorer les différences en matière de pouvoir de prise de décision au sein du foyer en fonction des individus. Cela encourage le débat sur les avantages d'une prise de décision conjointe. Le déroulement de l'outil sur la décision au sein du foyer a permis de ressortir l'essentiel des décisions prises au sein d'un foyer notamment, celles qui sont prises uniquement par les hommes, les femmes et de commun accord. Les hommes dominent dans les prises de décision au sein du foyer à cause du contexte cultuel, socioculturel, religieux et des considérations sociales. Toutefois, une prise de décision conjointe est l'idéal pour renforcer les liens entre l'homme et la femme aux fins d'assurer le bien-être à tous les membres de la famille.

Bibliographie

Adam K. S., et Boko M., (1993). Le Bénin. Les Editions du flamboyant, Cotonou, 93p.

Agossou D.S.M., Tossou C.R., Vissoh V.P. et Agbossou K.E., (2012). Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles béninois. African Crop Science Journal, Vol. 20, Issue Supplements2, pp. 565 – 588.

Ahlonsou E., Aho N. et Lawin E. A. (2015). Etude sur les approches, méthodes et outils pour l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques dans le contexte du Bénin. Rapport final, Direction Générale des Changements Climatiques, Cotonou, 151 p.

Aho N., Boko M. et Afouda A. (2006). Evaluation concertée de la vulnérabilité aux variations actuelles du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Rapport de synthèse, PANA/MEPN, Cotonou, 91 p.

Baudoin M. A., (2010). L'adaptation aux changements climatiques au sud du Bénin : Une analyse de la politique internationale et des besoins locaux. Geo-Eco-Trop., 34, 155 – 169.

Baudoin M.A. (2010). L'adaptation aux changements climatiques au sud du Bénin : Une analyse de la

Bénin (2016a). Programme d'actions du gouvernement 2016- 2021 (PAG). Présidence de la République du Bénin. 98 p. Bénin (2016b).

BIPEN (2012). Implications économiques des changements climatiques dans le secteur agricole. Bilan et Perspectives à court et à moyen termes de l'Economie nationale. Direction de la Prévision et de la Conjoncture, 110 p.

Boko M., (1988). Climats et communautés rurales du Bénin : Rythmes climatiques et rythmes de développement. Th. de Doct. d'Etat ès Lettres et Sc. Hum. Univ. de Bourgogne, Dijon. France, 2 volumes. 601 p.

Boko M., Kosmowski F., Vissin E. W. (2012). Les enjeux des changements climatiques au Bénin. Konrad-Adenauer-Stiftung. Programme pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest. 72 p.

Cambridge I.P. (2014). The acceleration of climate change and mitigation technologies: Intellectual property trends in the renewable energy landscape. Global Challenges Brief, WIPO: Geneva. [Online] www.wipo.int/globalchallenges.

CCNUCC (1996). Décision 10/CP.2: Communications des parties non visées à l'annexe I à la Convention: lignes directrices, facilitation et processus d'examen. t FCCC/CP/1996/15/Add.1.

CCNUCC (2002). Décision 17/CP.8: Lignes directrices pour l'élaboration des communications nationales par les parties non visées à l'annexe I à la Convention. FCCC/CP/2002/7/Add.2.

DTU (2015). Evaluer et prioriser les technologies d'adaptation au changement climatique. Orientations pratiques pour une analyse multicritères et l'identification et évaluation de critères afférents. 41 p.

ECN (2010). Methodology for Climate Technology and Prioritization in a Global Context. 67 p.

GIEC (2001). Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 101 p.

GIEC (2007). Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse, GIEC, Genève, 114 p.

GIEC (2013). Résumé à l'intention des décideurs, Changements climatiques 2013: Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S. K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York (État de New York), États-Unis d'Amérique, 34 p.

GIEC (2014a). Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat 33 p.

GIEC, (2014b). Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J., Dokken K.J., Mach, M.D., Mastrandrea T.E., Bilir M., Chatterjee K.L., Ebi Y.O., Estrada R.C., Genova B., Girma E.S., Kissel A.N., Levy S., MacCracken P.R., Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 p.

Gnanglè P.C., J. Egah, M.N. Baco, C. D. S. J. Gbèmavo, R. Glèlè Kakai et Sokpon N, (2012). Perceptions locales du changement climatique et mesures d'adaptation dans la gestion des parcs à karité au Nord-Bénin. Int. J. Biol. Chem. Sci. 6(1): 136-149. Disponible en ligne : http://ajol.info/index.php/ijbcs.

Hounkponou K. S., (2015). Rapport d'étude sur les impacts des changements climatiques et avancées en matière d'adaptation : Cas du bassin de Tèwi dans la Commune de Dassa-Zoumè au Bénin. Réseau Climat et Développement. IDID Bénin.32 p.

Issa M. S. (2012). Changements climatiques et agrosystèmes dans le Moyen Bénin : Impacts et stratégies d'adaptation. Th. de Doct. de l'Univ. D'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, 273 p.

Jalloh Abdulai G.C., Nelson T. S., Thomas R., Zougmoré, and H. Roy-Macauley (2017). L'Agriculture ouest-africaine et le changement climatique : Une Analyse exhaustive. International Food Policy Research Institute, Washington, DC, 456 p.

MAEP (2015a). Document de programmation pluriannuelle des dépenses 2016-2018. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cotonou. http://www.finances. bj/uploads/tx_wdbiblio/dppd__maep_2016-2018.pdf.

MAEP (2015b). Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Rapport de performance secteur agricole. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Bénin, Cotonou.

MAEP (2015c). Projets annuels de performance des quatre programmes cadres sectoriels du MAEP au titre de la gestion 2016. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cotonou, 60 p. http://www.finances.bj/uploads/ tx_wdbiblio/paps_maep_2016.pdf.

MAEP (2017a). Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021. Cotonou, 139 p. MAEP (2017b). Plan Stratégique de Développement du secteur Agricole (PSDSA)-Orientation stratégique 2025. Cotonou.

MAEP (2017c). Synthèse sur le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021 ainsi que leurs documents connexes. Cotonou, 21 p.

MAEP (2019). Bilan PAG Volet agriculture. Cotonou, avril 2019, 7 p

MEHU (2001). Communication nationale initiale du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, 94p.

MEHU (2003). Stratégie nationale de mise en œuvre au Bénin de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. MEHU, Cotonou. 82p.

MEHU (2011). Deuxième communication nationale de la République du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, Bénin, 168 p.

MEPN (2008a). Programme d'action national aux fins de l'adaptation aux changements climatiques (PANA). Cotonou, 81p.

MEPN (2010a). Etude de vulnérabilité, impacts et adaptation de l'agriculture béninoise aux changements climatiques. Projet DCN-Bénin. Rapport d'étude, 139p.

Programme d'actions du Gouvernement 2016- 2021. Portefeuille des projets par secteur. Présidence de la République du Bénin. Cotonou. 46p.

Liste des Annexes

Annexe 1 : Liste des fichiers relatifs au planning d'activités du projet sur le semestre suivant :

..\Planning_Semestre_4\Calendrier_Animateur_DERICC_S4.xls

Annexe 2 : Liste des documents consultables

..\Compte_Rendu_Comité_Pilotage\Compte rendu_Comité de pilotage.doc

..\Rapport_Mission_Suivi_Genre_DERICC\Rapport_Mission_Suivi_Genre_DERICC.doc

..\Emission_Canal_23072020\LIENS EMISSIONS TELE.doc

..\Rapport_Décision_Au_Sein_Foyer\Rapport_Décision au sein du foyer_Adja-Ouèrè_Ouinhi.doc

..\Rapport_Décision_Au_Sein_Foyer\Rapport_Décision au sein du foyer_Djougou-Ouaké.doc

..\Rapport_Décision_Au_Sein_Foyer\Rapport_décision au sein du foyer_Glazoué_Savè.doc

..\Rapport_Décision_Au_Sein_Foyer\Rapport_Décisions au sein de foyer_Athiémè-Ouidah.doc

..\Rapports_Calendrier_Saisonnier\Rapport calendrier saisonnier Djougou-Ouaké_Bon.doc

..\Rapports_Calendrier_Saisonnier\Rapport_Calendrier Saisonnier_Athiémè-Ouidah.doc

..\Rapports_Calendrier_Saisonnier\Rapport_Calendrier_Saisonnier_Savè-Glazoué.doc

..\Rapports_Journée_Type\Rapport_journée type_Djougou_Ouaké_Bon.doc

..\Rapports_Journée_Type\Rapport Journée type_AdjaOuere_Ouinhi.doc

..\Rapports_Journée_Type\Rapport journée Type_Glazoué-Savè.doc

..\Rapports_Journée_Type\Rapport_Journée type_Athiémè-Ouidah.doc

..\Article_Niamey\Article_Niamey.doc

Quotidien FRATERNITE N°5161 du 24 Juillet 2020

DR PARFAIT BLALOGOÉ SUR LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« Les femmes sont plus exposées aux risques»

Les femmes font partie des couches les plus vulnérables des changements climatiques notamment en raison de leur lien avec les ressources en eau et les activités agricoles. Des études menées par le Centre de recherches et d'expertise pour le développement local (Credel) le confirment. Parfait BLALOGOE, Docteur en Sciences de l'Environnement et Directeur dudit centre plaide pour la prise en compte du genre pour une résilience inclusive.

Dr Parfait Blalogoé dans le cadre du Projet de Renforcement de la Résilience des Communes au sud du Bénin face aux changements climatiques, des études ont été menées sur la vulnérabilité des femmes. Quelle est la situation sur le terrain ?

Ces études ont été menées dans huit communes du Bénin, à savoir Ouidah, Ouinhi, Athiémé, Savè, Djougou et Ouaké. Ce que nous avons pu constater après l'état des lieux est que les femmes sont impactées différemment face aux changements climatiques comparativement aux hommes. On a constaté que lorsque les risques climatiques arrivent, ça frappe beaucoup plus les femmes que les hommes. Nous pouvons prendre l'exemple très simple des inondations. D'ailleurs, les femmes n'ont pas accès aux ressources de la même manière que les hommes. La ressource fondamentale ici, c'est la terre. Il existe beaucoup de barrières qui limitent l'accès de la femme à la terre. Généralement, les femmes ont accès à la terre la plus pauvre du milieu. Du coup, ce qui est riche appartient aux hommes et ce qui est pauvre, non productive revient à la femme. Du coup, quand il y a inondation, imaginez, non seulement la partie cultivée par la femme est pauvre en ressources naturelles mais elle est également impactée parce que l'eau va rester là. Du coup, la femme n'arrive plus à trouver les biens nécessaires pour produire et impacter davantage.

Les catastrophes pourraient s'accentuer. Les femmes ont-elles les capacités ?

Par rapport aux catastrophes, lorsqu'il y a inondation dans le milieu et qu'on n'arrive plus à produire du tout, l'homme a la possibilité de migrer facilement. Si c'est en milieu rural et qu'il n'y a plus possibilité de survivre, il peut aller en ville et devenir conducteur de taxi moto par exemple. En ce moment, la femme est obligée de se débrouiller dans le milieu, même si ces activités ne marchent pas. Elle est obligée de rester pour pouvoir subvenir aux besoins des enfants et des personnes âgées à sa charge. Du coup, non seulement sa journée de travail augmente, parce qu'elle doit faire ses activités, s'occuper des enfants et du vieillard mais aussi elle dispose de moins de temps pour s'investir dans les activités productives. Ce qui accentue davantage sa vulnérabilité. Or, en ce moment, l'homme est en ville en train de mener ses activités, de faire sa vie et revenir après remettre de l'argent, demander comment la famille se porte.

On sait que les ressources en eau s'amenuisent considérablement. Quelles sont les incidences à ce niveau ?

C'est l'un des facteurs qui accentuent la vulnérabilité de la femme. Si dans la localité, il y avait un point d'eau, où les gens viennent s'apprivoiser avec un accès facile en moins de 500 m, et que entre temps, ce point d'eau tari, vous imaginez les femmes faire plus d'un ou de deux kilomètres pour aller chercher de l'eau. C'est encore là, les femmes qui font la corvée sur cette distance, la bassine sur la tête ou le bidon sur un vélo pour ramener l'eau dans le ménage. Donc, si elle avait l'habitude de prendre 30 minutes pour chercher de l'eau, du fait du tarissement de ce point d'eau qui est à proximité, elle consacre deux heures d'horloge pour aller en chercher et ramener dans le ménage. Du coup, les femmes travaillent davantage. Si elle a l'habitude de cesser ses activités domestiques à 20 heures, du fait du rallongement du temps pour aller chercher de l'eau par exemple, elle peut aller jusqu'à 22 heures. Cela joue sur ses capacités physiques mais aussi sur le rendement au niveau des activités productives.

Y-a-t-il des facteurs nouveaux révélés par les différentes études menées par le Credel en ce qui concerne la vulnérabilité des femmes par rapport aux changements climatiques ?

On a constaté plusieurs types de facteurs nouveaux. Au Bénin, on a toujours pensé qu'il y a des lois qui sont votées qui facilitent l'accès de la femme aux ressources au même titre que l'homme. C'est toujours resté au niveau national. Dans les communautés, ce n'est pas vrai. Parce qu'il y a des communautés qui disent que la femme n'hérite pas de la terre.

Peut-on savoir plus sur ces réalités dans les communautés ?

Je ne voudrais pas stigmatiser, sinon dans les communes d'intervention, nous avons constaté qu'il y a des localités, comme Athiémé, dans lesquelles les femmes n'ont pas droit d'accès à la terre. La terre appartient normalement aux hommes. Ce sont eux qui doivent céder une partie. On les met là en attendant. Les femmes n'ont pas un contrôle sur la ressource. Du coup, lorsqu'on constate que cette terre devient fertile du jour au lendemain, l'homme demande à la femme de se mettre de côté et prend possession de l'espace. Ainsi, lorsque la terre donne, ça appartient à l'homme. Quand ça devient pauvre, elle appartient à la femme. Ce qui joue sur la production de biens dans le milieu. En dehors de ça, il y a d'autres barrières dans les communautés. Vous prenez des localités comme Ouinhi, Adja-Ouèrè où il y a beaucoup d'interdits, le culte Oro sort fréquemment. Les femmes ne doivent donc pas sortir. C'est un facteur limitant pour la femme. Lorsqu'on dit que vous devez rester à l'intérieur pendant trois jours, du fait de la sortie de ce culte, que peut faire la femme en ce moment ? Comment peut-elle subvenir à ses besoins ? S'il y a des ressources du milieu que les hommes peuvent exploiter, elle ne peut pas aller exploiter dans ces conditions. D'aucuns disent que les maris sont là pour apporter la ressource. Mais dans ses conditions, les veuves feront quoi ? Ce sont des facteurs qui limitent également l'adaptation des femmes aux changements climatiques. Lorsque nous laissons tout ça et qu'on voit la garde des enfants, les charges reproductives, ne donnant pas un gain mais permettant d'entretenir le ménage, c'est toujours la femme qui doit s'occuper de la personne âgée, des enfants et qui s'occupent même de l'homme. Plus les changements climatiques impactent le milieu et ses ressources, plus la femme est impactée.

Est-ce que les mesures et politiques en cours répondent à la situation que vous évoquez ?

Il y a des portes de sortie. Lorsque nous prenons nos documents de politique d'adaptation aujourd'hui, on constate que les mesures et les politiques, ne sont pas spécifiés. Je prends l'exemple de l'agriculture. On a connu des projets par le passé où pour renforcer l'agriculture par rapport aux changements climatiques, on donne des variétés à cycle court. Mais dans ce cas, c'est souvent du riz, du maïs, de l'igname. Mais combien de femmes sont dans ces secteurs. Pour la femme, c'est beaucoup plus la tomate et les légumineuses. Mais quand ces produits-là arrivent, on n'a pas souvent des regards sur les activités liées à la femme. Ça pose un problème et il va falloir faire l'analyse différenciée de l'impact et ensuite apporter des réponses, déjà dans les documents de politique. Il faut qu'on sente que les actions spécifiques sont orientées vers la femme. ça va permettre de renforcer sa résilience.

Au-delà de ça, n'y a-t-il pas de possibilités d'appuyer les femmes sur le point financier ?

Il le faut dans la mesure où l'accès aux ressources financières constitue également un grand facteur de vulnérabilité. Lorsque nous prenons par exemple la sécheresse, qui se manifeste aussi bien au sud qu'au nord du pays, on constate que parfois, il faut des motopompes pour arroser les cultures maraîchères et produire en tout temps. Mais lorsque vous prenez l'accès au micro crédit, généralement en milieu rural, la femme ne peut pas aller contracter un prêtons l'aval de l'homme. Parfois, lorsqu'elle va contracter le prêt, c'est encore l'homme qui en est le bénéficiaire. Du coup, ça réduit la capacité de production de la femme. Or, si elle avait la facilité d'accès au crédit, elle peut s'acheter également la motopompe, arroser régulièrement son petit champ de légumes, produire et vendre pour trouver des ressources et s'épanouir. Donc, la facilité à l'accès au crédit constitue également un facteur pour renforcer la résilience de la femme par rapport aux changements climatiques.

Le Bénin dispose depuis deux ans d'une loi sur les changements climatiques, la loi 2018-18 du 06 Aout 2018. Ce texte arrange-t-il les femmes ?

Nous allons dire que le pays a avancé. Le Bénin constitue quand même le premier pays de la sous-région ici qui ait pris une loi sur le changement climatique. C'est une avancée mais il reste encore à faire parce qu'au moins cette loi permet de fixer les normes en matière de gestion de changement climatique. Mais lorsqu'on parcoure la loi, je suis désolé de le dire, j'ai pris part au processus, mais lorsqu'on parcourt la loi, on constate qu'il n'y a pas une spécificité qui est faite à la femme. Peut-être, c'est par rapport à notre niveau de compréhension en ce temps qu'on n'a pas pu insérer ces aspects dans la loi. Donc, il serait quand même bien que dans la révision, dans les années à venir on mette l'accent sur la vulnérabilité et l'adaptation de la femme.

Réalisation : Fulbert ADJIMEHOSSOU & Ornella DOSSOU-YOVO (Stag)

Animation d'une émission sur la résilience des femmes sur les chaînes de télévision publique nationale (ORTB)